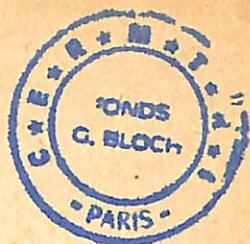


Les étudiants
de la
Martinique
et



**LA LUTTE
DE
LIBÉRATION
NATIONALE
AUX
ANTILLES**

Extrait du rapport
politique du cinquième
Congrès National de
*l'Association Générale
des Étudiants de
la Martinique*

Bordeaux les 27-28-29-30 Décembre 1961

Publié par le Comité Exécutif de l'A. G. E. M.



12018

12018

12018

12018

12018

12018

12018

AVANT-PROPOS

Après sept années de guerre en Algérie, la plus inhumaine, la plus impitoyable expédition d'extermination de tout un peuple, qui aujourd'hui pourrait prétendre que le colonialisme n'est pas un système condamné par l'Histoire, même si, féroce, dans le sang et dans l'horreur, il entend sauvegarder jusqu'à la dernière limite sa domination ?

La fin de la guerre d'Algérie va permettre enfin de poser en ses termes exacts le problème de la décolonisation aux Antilles, à la Guyane et à la Réunion. Ce problème, les forces obscurantistes, tant en France que dans nos pays, s'efforcent de l'esquiver, de le masquer, à grand renfort de mythes traditionnels : « lambeaux vivants de la France palpitant sous d'autres cieus », « filles perdues de la France aux portes de l'Amérique », îles passionnément françaises depuis plus de trois cents ans » ! !...

Nos pays ont subi pendant plus de trois siècles l'oppression coloniale. Aujourd'hui le colonialisme et l'impérialisme renforcent sur eux leur domination implacable. La réalité coloniale est là qui s'affirme chaque jour plus cruelle, et déjà les mythes volent en éclats. En 1962 il n'est plus question aux Antilles, à la Guyane et à la Réunion que de saisies de journaux, condamnations pour atteinte à l'intégrité du territoire français, interdiction de meetings, poursuites policières, lutte contre la subversion, lois spéciales, massacres d'ouvriers agricoles etc...

Mais nos peuples renforcent leur résistance et s'appêtent à rejeter définitivement toute tutelle politique, économique, culturelle étrangère. Dans ce climat de répression ouverte et déclarée, les étudiants de la Martinique, partie intégrante de leur peuple, se sont penchés avec foi, enthousiasme, sur les problèmes que soulèvent l'actuelle période historique et les perspectives grandioses qui s'ouvrent aujourd'hui pour tous les peuples et nations dominés.

Nous, étudiants martiniquais, réunis en notre 5^e Congrès National à Bordeaux les 27, 28, 29, 30 décembre 1961, fiers d'avoir

œuvré dignement au sein des différentes commissions et sous-commissions qui se sont penchées avec foi sur les problèmes intéressant le peuple de la Martinique, conscients du rôle que nous devons jouer pour un avenir meilleur de notre pays, dédions ce rapport :

- à tous nos camarades,
- à tous nos frères,
- au peuple de la Martinique tout entier qui lutte actuellement pour sa libération.

*« Abrid los ojos, pueblos ofendidos !
En todas partes hay sierras maestras ! »*
Pablo NERUDA

*« Ouvrez les yeux, peuples offensés !
Partout il y a des sierras maestras !*

Entrée en Matière

Chaque année, se tient le Congrès de l'Association générale des étudiants de la Martinique, organe souverain de la seule organisation représentative de l'ensemble des étudiants Martiniquais. Chaque année siège, au sein de ce Congrès, une Commission politique.

Cette Commission y tient une place importante parce que fils d'un peuple colonisé, les étudiants martiniquais ont le droit et le devoir de s'intéresser à l'examen et à la solution des questions vitales se posant à leur peuple. Ils ont la conviction profonde de ne pas faire partie de la nation française, et bien plus, d'appartenir à une nation particulière. Certes celle-ci n'a pas reçu la consécration des règles du Droit; elle est une nation de fait qui en se développant se hissera jusqu'au plan du droit. C'est là la volonté de l'immense majorité du peuple martiniquais.

Les Martiniquais veulent cesser d'être une fraction du troupeau de colonisés arborant la marque d'un maître particulier.

L'Etat martiniquais seul est en mesure de garantir à tout Martiniquais sans distinction le respect de sa personne et de ses intérêts.

Et c'est vrai que les Martiniquais sont aujourd'hui conscients de ce que leur pays n'est pas un pays isolé ou une quelconque exception.

On a voulu les isoler dans leur île en les privant de tous les moyens de communication et d'information.

On a voulu répandre la fausse idée que celle-ci est un noyau unique, un exemple réussi de la colonisation.

On a tenté de mystifier les peuples antillais en affirmant menteusement qu'une identité totale était possible avec la nation française.

Les réalités sont là, attestant qu'il n'est point d'exception martiniquaise. La Martinique et le peuple martiniquais font partie de cette famille de pays et de peuples opprimés au développement stoppé, parce que colonisés.

Ce présent rapport ne constitue qu'une partie des travaux de notre V^e Congrès national, mais une partie dans laquelle se trouve exprimée la totalité de notre certitude inébranlable de franchir l'étape coloniale et d'aborder enfin la construction consciente et active de notre avenir.

Pour nous ce travail est *une contribution à la lutte de libération de notre pays et un engagement irréversible aux côtés de notre peuple.*

Il importe donc de poser les caractéristiques essentielles du sous-développement lié au colonialisme pour mieux en comprendre les causes, les mécanismes et réussir à extirper toutes les idées fausses et malhonnêtes versées dans la conscience des peuples par les forces oppressives et obscurantistes de tous bords.

Sous-développement et colonialisme

I. — *Les pays à développement entravé.*

A — Leur développement est inférieur :

- à celui des autres pays,
- aux possibilités du pays lui-même,
- au nécessaire faisant quotidiennement défaut.

B — Où se situe la spoliation :

Les problèmes de la terre

— la terre elle-même,

— les hommes de la terre,

Les problèmes du sous-sol, du commerce

II. — *Les origines de cet arrêt de développement.*

III. — *Colonialisme - Néo-colonialisme.*

L'immobilité à laquelle est condamné le colonisé ne peut être remise en question que si le colonisé décide de mettre un terme à l'histoire de la colonisation, l'histoire du pillage, pour faire exister l'histoire de la nation, l'histoire de la décolonisation

Frantz FANON.

Une situation de fait existe en 1961.

Certains pays bénéficient d'un haut standing de vie, étalent leur luxe dans tous les domaines, et leurs peuples jouissent de conditions d'existence relativement décentes. Ce sont les pays industrialisés. Ils sont peu nombreux.

Les autres pays, tous les autres, sont plongés dans un marasme général et la misère est partout, telle une croûte; ce sont les nations prolétaires.

Une opposition si flagrante n'est pas née brusquement. Nous affirmons qu'elle provient de causes bien précises. Le sous-développement des uns ne s'oppose qu'apparemment à l'industrialisation des autres; il n'en est que le complément ou le prolongement.

En effet, par des moyens que nous déterminerons ultérieurement, les ressources, les éléments de richesse que possédaient les pays actuellement sous-développés, leur ont été arrachés, extraits de force, puis transportés ailleurs. *Alors*, ces ressources,

éléments naturels de future prospérité ont induit, là où elles ont été transportées : richesse, industrialisation, développement. Ainsi, les nations sous-développées ont été systématiquement spoliées; le terme de sous-développement nous apparaît insuffisant car il veut figer un Etat qui est en constante évolution et en remaniement continu au désavantage des nations pauvres.

Pour saisir ce phénomène dans sa dynamique, c'est de *développement stoppé interdit*, qu'il faut désormais parler.

I. — *Les pays à développement stoppé, ralenti, entravé.*

Etat actuel : *le sous-développement.*

A. — *Ces pays ont donc un développement insuffisant et d'un degré inférieur.*

Leur développement est inférieur d'abord à celui des autres pays :

La comparaison du *revenu national* par tête d'habitant est un critère de classification retenu, encore que fortement insuffisant car dans les pays sous-développés, la répartition des richesses est très discontinuée. Une très petite minorité a la main mise sur l'industrie, le commerce, l'agriculture (60 à 90 % dans chacun de ces secteurs), et, de ce fait, est immensément riche, tandis que le reste de la population est particulièrement pauvre, si bien que la moyenne ainsi obtenue présente le défaut d'enfler de façon importante le revenu de la majeure partie de la population.

Quoi qu'il en soit, ce critère est fort parlant et permet en gros de reconnaître les nations riches des autres. Surtout s'observe un décalage important, c'est que s'accroît sans cesse le revenu national de l'Américain des U.S.A. était 15 fois plus important que celui de l'Indien (des Indes). Il est aujourd'hui, en 1959 : 35 fois plus élevé. Et il s'agit là d'un phénomène général qui s'amplifie sans cesse.

L'insuffisance de l'infrastructure générale est aussi fort caractéristique.

Routes peu nombreuses, mal entretenues, non adaptées au pays. Inexistence d'un réseau coordonné de circulation; pénétration des campagnes absolument insuffisante. Le plus souvent, les voies de pénétration drainent les productions exportables des zones actives et entretiennent des relations avec les marchés de pays développés : voies des minerais, de la banane, du sucre.

Aérodromes et *ports* inexistantes ou créés de toutes pièces pour ces relations commerciales.

Absence d'*écoles* ou écoles malsaines, archaïques, délabrées d'où analphabétisme ou chômage intellectuel des jeunes de 12

à 15 ans quant ils ne trouvent plus de place dans les lycées en 6^e ou en seconde. Absence de facultés, d'institut régional de recherches.

Hôpitaux, sanatoriums, dispensaires en nombre insignifiant.

Pas de *stades*, d'infrastructure sportive, etc...

Situation en Martinique :

Aérodromes et télécommunications : Aérodrome catégorie B. Les jets ne peuvent atterrir existant depuis moins de 10 ans.

Postes et télécommunications : Pas de communications avec la Guadeloupe après 18 heures. Avec les autres communes, après 10 heures ou alors, surtaxe prohibitive.

Communication intercontinentale depuis moins de 10 ans.

Les routes en Martinique : 250 km de routes à peine acceptables; en effet : Fort-de-France - Morne Rouge; Fort-de-France - St-Joseph; Fort-de-France - Lorrain; soit 70 km très mal entretenus; en tous cas, *1 km. de « route » pour 1.000 habitants*. En France : 350.000 km de route nationale et départementale, soit *1 km pour 140 personnes*.

Hôpitaux et santé : En France : 1 lit pour 68 habitants. En Martinique : 1 lit pour 88 habitants, soit 30 % de moins. Situation quantitative inférieure. Situation qualitative : En France : 1 médecin pour 1.000 habitants. En Martinique : 1 médecin pour 2.000 habitants. Mortalité enfantine (moins de un an) + mortalité. En France : 48,5 pour 1.000 naissances. En Martinique : 99 pour 1.000 naissances; + de 2 fois.

— Ensuite, développement inférieur par rapport aux possibilités du pays lui-même.

La plupart des richesses sont épuisées, surexploitées qu'elles sont depuis des siècles.

Richesses volées, escamotées, détournées : il ne reste plus rien pour ces pays sous-développés.

Richesses méconnues volontairement : monoculture du café ou de la canne, épuisant le sol, alors que d'autres possibilités : ciment, énergies diverses sont inutilisées...

L'exploitation de ces autres richesses est perpétuellement différée dans la mesure où elle peut porter préjudice aux nations industrialisées.

Les matières premières sont exportées directement : le bénéfice que l'on retire de leur finissage disparaît ainsi.

Le critère de comparaison est constitué par *l'absence de transformation sur place*.

L'industrie est très fortement insuffisante, parfois inexistante. C'est ainsi que 1/5 de la population du globe, réparti dans

ces nations industrialisées, dispose de 90 % de la production industrielle.

Il s'agit là d'un véritable monopole qui est pour les uns une source inouïe de richesses, tandis que les autres restent confinés dans le marasme économique : ce qui explique que le décalage entre les uns et les autres ne peut qu'augmenter régulièrement !

— Enfin, développement inférieur par rapport au nécessaire faisant quotidiennement défaut à leurs habitants :

Le critère retenu ici est celui qui place l'opposition entre les deux groupes de nation dans le contexte à la fois le plus dramatique et le plus juste et vrai : celui de *l'insuffisance alimentaire*.

La faim et la misère alimentaire sont du domaine courant dans les pays sous-développés.

Insuffisance qualitative et quantitative.

2.500 calories constituent la limite au-dessous de laquelle l'insuffisance devient grave. Or, plus de 70 % du monde n'atteint pas ce niveau.

Les famines aiguës deviennent plus rares mais la faim occulte est plus répandue et cela explique nonchalance, faible rendement au travail, fragilité extrême aux infections, aux parasitoses, à la tuberculose, inattention et absence de résultats dans les écoles.

Qualitativement, les protides, les aliments les plus précieux sont les plus rares dans l'alimentation des « sous-développés », les sources de protides étant les plus chères : viandes, lait, œufs...

Alors qu'il faut pour une équilibration normale du régime près de 30 gr. de protides par jour, 58 % de la population mondiale consommerait moins de 15 gr. par jour.

Par exemple, alors qu'en 1956 l'américain consomme en moyenne 60 kilos de viande par an, la consommation en Equateur est de 18 kilos. Quant à la Martinique, elle consomme au total 3.554 tonnes de viande pour 250.000 habitants, soit moins de 14 kilos par personne et par an. La situation en Martinique est donc plus grave qu'en Equateur où, pourtant, la sous-alimentation en viande est criante.

Or, en 1959, cette production de viande était demeurée pratiquement au même niveau (3.675 tonnes, soit 3 % d'augmentation) alors que la population de l'île s'accroissait entre temps de 8 %.

La situation, quoique l'on puisse affirmer par ailleurs, ne fait donc qu'empirer inéluctablement et la sous-alimentation s'aggrave régulièrement. Cet exemple cité pour la viande est aussi

valable en ce qui concerne la Martinique, pour les œufs, le lait et aussi le poisson.

C'est ainsi que la production de poisson frais en 1956 s'élevait à 3.000 tonnes ce qui est très nettement insuffisant dans cette île, si bien que l'on recourt à l'importation de 3.000 tonnes de morue !

Pour le lait frais, la Martinique produit en 1959, 4.260 hectolitres, soit *un litre et demi de lait frais par habitant et par an !*

Nous ne pouvons parler du problème de la faim sans ne pas nous étendre sur les relations existant entre faim et surpopulation.

C'est qu'en effet, d'aucuns auteurs, assez nombreux d'ailleurs, considèrent que la faim et la sous-alimentation dérivent en droite ligne de la surpopulation : il y aurait ainsi trop de bouches à nourrir pour la quantité de produits consommables dans les pays sous-développés.

Mais cette affirmation n'est pas satisfaisante car elle omet, volontairement ou pas, un fait d'importance : c'est que les pays sous-développés où règne la faim ont des densités très variables s'étendant de 300 à 500 habitants au km² dans certains pays, et à moins d'un habitant au km² dans d'autres (Afrique - Guyane). Elle omet de souligner et de critiquer que dans les pays sous-développés la terre n'appartient pas au paysan, ou que les superficies laissées à la culture de plantes vivrières sont constamment phagocytées par les autres consacrées à la monoculture.

Enfin, elle oublie que même dans les nations riches, ce problème de la faim n'est pas effacé de nos jours; des distributions de nourriture doivent être faites régulièrement à New York et autres villes des Etats-Unis, parce qu'une minorité s'accapare des richesses les plus élémentaires.

En réalité, le problème est considéré de plus en plus sous l'autre facette (Géopolitique de la faim - Josué de Castro) :

Et l'on peut dire aujourd'hui que la faim chronique des populations détermine une augmentation du taux de fécondité et par là même une surpopulation importante :

Psychologiquement, la faim chronique détermine l'exaltation des fonctions sexuelles, ce qui se traduit inéluctablement par un accroissement des naissances.

Mais aussi et surtout physiologiquement, il y a une significative corrélation entre alimentation insuffisante et haut indice de fécondité.

Expérience de Slonaker

Les rations riches en protéines, dans lesquelles ces substances représentent plus de 18 % de leur somme en calories se

montrent défavorables, à tous égards, à la reproduction de l'espèce : elles augmentent la stérilité, retardent l'époque de fécondation de femelles, réduisent le nombre des portées et le nombre de chaque portée.

Exemple : Des rats mâles, soumis à un régime où les protéines atteignent seulement 10 % de la somme de calories ne se montraient stériles que dans la proportion de 5 %. Si la teneur de protéines est élevée à 18 et 22 %, la stérilité s'élevait à 22 et 40 %. Pour les femelles, un identique enrichissement du régime des protéines donne une élévation de la stérilité de 6 à 23 % et 38 %.

Les différences qui existent entre les nombres moyens de petits mis bas par chaque groupe de rats sont significatives :

10 % de protéines : chaque rat produit en moyenne 23,3 petits.
 18 % de protéines : chaque rat produit en moyenne 17,4 petits.
 22 % de protéines : chaque rat produit en moyenne 13,8 petits.

Passant du domaine des expériences de laboratoires à la situation dans le monde, que constate-t-on ?

Cette situation confirme tout simplement les résultats précédents.

Les groupes de plus forte fécondité sont ceux qui disposent d'un régime habituellement pauvre et chroniquement insuffisant en protéines animales (Extrême Orient, Afrique, Amérique Latine, Antilles), tandis que les plus bas indices de natalité se retrouvent chez les populations dont la ration alimentaire comporte une grande proportion d'aliments d'origine animale. Voici, à titre d'exemple un tableau qui met en relief le phénomène biologique précédent.

PAYS	Coefficient de natalité pour 1.000	Consommation quotidienne de protéines animales
Formose	45,6	4,7 grammes
Malaisie	39,7	7,5 »
Inde	33,0	8,7 »
Japon	27,0	9,7 »
Yougoslavie	25,9	11,2 »
Grèce	23,5	15,2 »
Italie	23,4	15,2 »
Bulgarie	22,2	16,8 »
Allemagne	20,0	37,3 »
Irlande	19,1	46,7 »
Danemark	18,3	56,1 »
Australie	18,0	59,9 »
Etats-Unis	17,9	61,4 »
Suède	15,0	62,6 »

A l'aide de ces observations précédentes, étudions un peu ce qui s'est passé en Martinique et en France, par exemple, avant, pendant, après la deuxième guerre mondiale :

En France, par exemple, le taux de la natalité qui était de 16,5 % en 1931-1935 était de 20,9 % en 1946-1950 et depuis, il décroît assez régulièrement (18,1 pour 1.000 en 1958).

En Martinique, la situation se présente ainsi : pendant toute la période allant de 1872 à 1930-1935, le nombre de naissances annuelles reste stationnaire et s'établit autour de 5.200-5.500 naissances.

Dès 1940, on assiste à un relèvement important qui ne cesse de s'accroître depuis cette période : 1940-1943 : 6.018; 1944 : 6.469; 1950 : 8.420; 1958 : 10.753, soit 40 %.

De ces faits, on constate :

1° Que c'est pendant la période de guerre ou juste après que les taux de natalité ont subi un accroissement très important : 26 % en France et 55 % d'augmentation en Martinique. Or, ce phénomène est général et s'est rencontré un peu partout dans le monde, à la suite de cette guerre. On peut penser que la malnutrition, le déficit constant de protéines pendant les hostilités sont l'une des principales causes de cet état.

2° Mais justement après cette période, la France réussit son redressement économique et alimentaire, la fécondité diminue et le taux de natalité redescend à 18,1 %.

Tandis qu'en Martinique, la situation économique et surtout alimentaire qui se trouvait en état d'instabilité chronique s'est brusquement détériorée, l'équilibre a été définitivement rompu, la misère s'accroît sans cesse et avec elle, la fécondité.

On doit donc penser que l'exceptionnelle importance du taux de natalité (40 %) ne pourra être abaissée de quelques cents que lorsqu'on réussira à faire disparaître la misère par une réforme agraire, une industrialisation profitant au peuple.

B. — *La spoliation des pays à développement entravé.*

Quel que soit le critère retenu dans le chapitre précédent pour définir un pays sous-développé ou pour évaluer son état de développement, leur principale caractéristique est d'avoir été spolié.

Et si nous nous reportons immédiatement sur les Antilles qui nous sont si chères, nous constatons avec Josué de Castro :

« Que lorsqu'elles furent découvertes par Colomb et autres navigateurs du xv^e et xvi^e siècles, ces îles apparaissent aux yeux éblouis des nouveaux venus comme des pierres précieuses d'une incalculable richesse. De fait, avec sa luxuriante végétation tropicale incrustant de denses taches vertes dans l'immensité bleue de l'océan, le collier d'émeraude des Antilles pouvait bien devenir pour plus de deux siècles la constance séduction des marins

aventuriers de tous les ports d'Europe, des chasseurs de fortune de toute sorte, attirés par la réputation de richesses de ces îles ».

Et effectivement, Voltaire pouvait remarquer que la France en ce qui la concerne devait plus aux îles de la Martinique et de la Guadeloupe qu'à tous les bénéfices retirés de ses autres activités coloniales...

« Aujourd'hui, quatre siècles après leur découverte, ces terres promises ont l'aspect de terres spoliées, avec leurs sols en grande partie épuisés, avec un grand nombre de forêts détruites, avec leurs populations mal nourries et affaiblies. Aux yeux des sociologues de nos jours, le collier de pierres précieuses des Antilles apparaît faux, avec ses pierres sans éclat et ses sertissures rougies par la rouille des temps » et nous pourrions nous-mêmes ajouter par les dents du colonisateur.

Et s'il est aujourd'hui certain que « le sucre colonial de la Martinique et de la Guadeloupe rapporta aux Français plus que l'or du Pérou ne rapporta aux Espagnols », il est encore plus certain, à cet ancien Président de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Josué de Castro) « que ces terres colonisées n'en héritèrent que la sous-nutrition et la faim de leurs populations ».

Analysant enfin l'état du Cubain, ce même auteur conclut qu'il vit dans une extrême pauvreté nutritive en particulier, que des conditions de vie plus ou moins identiques sévissent aussi dans les Caraïbes, adoucies dans certaines îles, accentuées dans d'autres comme « dans les possessions françaises de la Guadeloupe et de la Martinique ».

Nous examinerons donc maintenant l'état de spoliation dans les pays à développement entravé.

Spoliation affectant les ressources économiques tirées de :

- la terre,
- du sous-sol et du commerce.

Les problèmes de la terre.

— La terre elle-même :

La terre, source première de richesse est répartie de façon anarchique dans les pays spoliés. En réalité, elle échappe toujours à la masse des populations agricoles de ces pays.

L'invasion des xv^e et xvi^e siècles a été l'origine de cette situation.

Ou bien les Européens et aujourd'hui leurs descendants se sont adjugés les terres les plus riches et les plus fertiles, ou bien ils ont assis leur puissance sur la pérennisation d'abus préexistants, en les aggravant le plus souvent.

... Là se trouve en effet le problème clé de la terre :

Câr, ou bien la grande propriété appartenant à une infime minorité est distincte dans l'espace de la très petite propriété et la comprime, ou bien elle enveloppe la petite exploitation, se superpose à elle et la surcharge.

L'un et l'autre cas se rencontrent aux Antilles.

L'inventaire des ressources économiques se trouvant dans ce même rapport politique, démontre, chiffres à l'appui, l'état extrême de concentration des terres labourables entre quelques mains de Bekès. Les chiffres cités depuis longtemps par Revert dans ses thèses sur les Antilles dénoncent que 80 % des terres cultivables appartiennent à ces Bekès.

Or, depuis, un phénomène de concentration accru se produit. C'est ainsi que les terres des 50 Pas géométriques sont cédées à vil prix par des accords avec les mairies à ces mêmes Bekès (Ex. du François... La Pointe Bateau... de Sainte-Luce : Corps de Garde, etc...) Ensuite, la grande propriété comprimée et surcharge la petite exploitation : c'est ainsi que les petits planteurs de banane survivent de plus en plus difficilement et que depuis 1945, cette culture qui appartenait à cette classe moyenne de petits planteurs, est en train de passer dans les mains des Bekès. Ajoutons enfin, que les conditions faites aux très petites propriétés : lopins de terre accordés aux travailleurs agricoles, sont intenable ; ceux-ci ne peuvent guère exploiter une infime propriété, étant livrés pieds et poings liés aux Bekès. On sait en effet que sur les terres de l'un de ceux-ci, en Martinique, on a procédé à l'arrachement par tracteurs des arbres à pain (Ducos-Martinique), source première de nourriture des travailleurs agricoles, afin de les acculer à la famine, et de pouvoir les utiliser ainsi avec des salaires absolument ridicules. On connaît aussi le statut du colonat pratiqué sur les terres des Usines Beauport en Guadeloupe, qui fait du travailleur agricole un esclave dans le vrai sens du terme.

On n'ignore pas non plus que par l'intermédiaire du crédit (dans les boutiques), le Beké tient dans ses mains la malheureuse classe des travailleurs agricoles et s'en sert largement pour les exploiter affreusement. On n'oublie pas non plus que quand toutes les conditions mécaniques deviennent insuffisantes pour maintenir l'esclavage, que les forces de l'ordre, la police, la gendarmerie, l'armée, mises en place par le gouvernement colonialiste français servent à faire des trous dans nos peuples, à taire leurs légitimes revendications et à les replacer sous la coupe honteuse des Bekès, dans l'asservissement total.

— *Les hommes de la terre :*

L'examen précédent de la répartition de la terre, nous a

fait aborder immédiatement le problème des hommes qui y sont fixés, qui y vivent. C'est qu'en effet, entre *l'homme le sol, la terre existe, dans ce pays sous-développé un lien terrible, serré, puissant.*

La répartition honteuse de la terre se répercute fortement sur l'état même du paysan, jusqu'à le replacer en esclavage.

Mais tout le système existant dans ces pays spoliés tend à accroître la misère des uns en même temps que s'épanouit la fortune des autres.

Le paysan, c'est un producteur, un consommateur, un emprunteur. *Il est volé à tous ces niveaux.*

Il se trouve constamment en butte avec l'organisation de la Société, le système politique actuel qui l'accable.

En temps que producteur et consommateur, il subit les méfaits d'un nombre incalculable d'intermédiaires (Exemple pour le petit planteur de cannes : prêts des banques pour lancer la récolte; transport cannes de la propriété à l'usine - usine - transports usine Fort-de-France - C.G.T. etc...) et ces intermédiaires dérivent en leur faveur un immense bénéfice.

En temps qu'emprunteur, et il est emprunteur parce que son revenu est trop faible, inégalement réparti dans l'année, il est soumis à des intérêts considérables et excessifs qui le rendent esclave et dépendant du propriétaire et du commerçant. (A titre d'exemple, aux Antilles, les prêts officiels dispensés par l'organisme d'Etat : la S.A.T.E.C. sont à 8 % d'intérêt. La banque privée du dénommé Pelage (Crédit Agricole) impose des intérêts encore plus élevés.

Et ce tableau dramatique est encore plus incomplet.

Si les hommes qui travaillent et qui vivent de la terre sont déjà des esclaves, que penser de ceux qui ne travaillent pas. C'est qu'en effet *le chômage et le sous-emploi* sont des constantes chroniques en pays spoliés.

Ainsi, aux Antilles, en Martinique, 35.000 travailleurs sont employés pendant 5 mois : février, mars, avril, mai, juin. Tandis que de juillet à janvier, soit pendant 7 mois : seulement 18.000 sont utilisés. Durant cette longue période 17.000 « travailleurs » sont donc sans travail, soit en gros 50 % de cette population active.

Comme d'un autre côté les familles sont bien plus nombreuses chez ces travailleurs, — nous n'avons hélas pas pu obtenir les chiffres — que dans les autres parties de la population, il va sans dire que c'est à ce niveau que règne la misère la plus affreuse et la plus inadmissible.

Les problèmes du sous-sol et du commerce.

Pays initialement riches, les pays actuellement sous-développés ont à leur disposition toute une gamme de produits végétaux et minéraux qu'ils peuvent vendre.

Mais la production et la vente de ces ressources est soumise actuellement à des règles telles, dans le cadre du système capitaliste d'échanges et d'exploitation, que, loin d'être cause de richesse pour ces pays, elles sont facteurs prépondérants de misère pour la majeure partie de leur population.

Par exemple :

1° *Les monocultures* : café ou riz ou cannes ou arachides, etc... assurent un haut tonnage d'exportation et des rentrées financières du même ordre. Mais les profits immenses que l'on en retire reviennent à une double minorité : les colons planteurs d'un côté, propriétaires de très grandes exploitations ; les importateurs du pays riche.

D'autre part, l'écoulement de ces produits sur le marché de la grande puissance est soumis à des contrôles sévères, réglementés. Ainsi, en cas de crise, ou pour toutes autres raisons, politiques par exemple, ces pays riches importateurs, en menaçant d'arrêter d'importer, exercent des pressions très fortes et arrivent de cette manière jusqu'à s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays apparemment indépendant. Si bien qu'il y a là en fin de compte un esclavage économique qui s'installe et qui est très efficace.

Il faut signaler ici un danger très grave qui secoue périodiquement l'économie des pays spoliés et aussi le revenu du pauvre paysan et qui a trait aux fluctuations du prix des produits vendus par ce pays (agricoles ou minéraux) sur le marché mondial. Ainsi, quand la tendance est à la baisse, la valeur des ventes à l'extérieur se dégrade très rapidement et cette situation peut conduire à la faillite si la baisse est profonde. Quand les hausses sont rapides et prononcées, les conséquences en sont fort dangereuses car cet argent inattendu est consacré à acheter n'importe quoi, quitte à créer un besoin artificiel, donc non intéressant pour le paysan ou le pays.

Enfin, le caractère inattendu de telles variations empêche toutes prévisions utiles dans un cadre d'économie planifiée. Cette dernière devient ainsi pratiquement impossible.

On a ainsi calculé que de pareilles fluctuations négatives sont nocives « du fait supplémentaire qu'elles enlèvent brusquement aux pays sous-développés plus de revenus que les investissements financés ne permettront jamais d'en susciter ».

Ce qui signifie en clair, que la prétendue aide aux pays sous-

développés ne peut être considérée comme un don car elle n'apporte même pas ce qui leur a été enlevé par ailleurs sous couvert de fluctuations économiques, lesquelles peuvent être parfaitement contrôlées par ailleurs puisque les pays socialistes réussissent à payer ces produits d'un prix constant toute l'année.

2° *Les richesses du sous-sol* donnent lieu à une spoliation aussi affirmée ou même plus.

Non seulement l'effet des variations de cours se fait ressentir de la même façon, mais tous les circuits de ces matières brutes se passent en dehors du pays qui les produit.

En effet, les mines, le pétrole, les concessions de toutes sortes, sont exploités directement par des entreprises étrangères dont les capitaux, la direction, les cadres sont aux mains de ressortissants de pays étrangers industrialisés. Les indigènes ne fournissant qu'un personnel non qualifié, un sous-prolétariat aux prises avec la misère.

Les richesses extraites du sol fuient rapidement le pays spolié qui n'a aucune industrie, sur des bateaux étrangers (ces pays spoliés n'ont pas de flotte); en échange, il est payé à bas prix. Ces mêmes richesses sont travaillées à l'extérieur et retournent dans les pays sous-développés comme produits finis, coûtant très cher.

On voit donc que la situation n'est guère florissante, à vrai dire elle n'apporte aucune amélioration au sort du pays spolié : il vend bon marché et cela ne lui permet d'avoir qu'un sous-prolétariat misérable. Il achète cher. En bref, peu importe donc le sens des échanges. Importation ou exportation, quel que soit le courant, c'est la nation pauvre qui est spoliée. Dans la balance commerciale, les effets défavorables des exportations et des importations viennent constamment s'additionner au lieu de se tamponner comme ils le font ailleurs.

Un phénomène encore plus grave est très nettement perceptible dans ce domaine des échanges. Avec le temps, le prix des matières agricoles ou minérales produites et vendues par les nations prolétaires s'accroît légèrement en valeur absolue tandis que celui des produits finis venant des métropoles ou autres pays industrialisés s'accroît sans cesse et rapidement.

En Martinique : le prix de la tonne exportée en France passait de 1952 à 1959 de 60.000 francs à 68.000 francs : augmentation de 13 %. Le prix de la tonne importée de France dans la même période passait de 105.000 francs à 130.000 francs : augmentation de 23 %.

Ce qui souligne que le prix du produit venant du pays riche augmentait deux fois plus vite (23/13) que celui du pays pauvre !

Il existe encore d'autres causes de spoliations :

Les capitaux fuient toujours les pays pauvres, les nations prolétaires. Cela s'explique aisément dans le cas d'exploitation du sol national par des entreprises étrangères qui rapatrient dans leur pays d'origine leurs capitaux privés et cela se constate très facilement aussi dans les autres cas : Ainsi, *en Martinique*, les Bekés investissent en Guadeloupe, en Amérique Latine, placent leurs capitaux en Suisse (et Césaire pouvait affirmer que pour la seule année 1960 le Crédit Martiniquais avait exporté pour plus d'un milliard et demi de francs !)

Pierre Moussa souligne « qu'en moyenne 29 % seulement des chiffres d'affaires des entreprises étrangères restent dans le pays, d'où, dit-il, un sentiment de spoliation dans les pays sous-développés qui ont l'impression que les richesses dont la nature les a dotés sont exploitées sans qu'il leur en reste grand'chose ».

Cela est bien sûr vrai. Qui plus est, si 29 % du chiffre d'affaires reste sur place, c'est que 71 % filent à l'étranger, dans les nations riches. C'est-à-dire que celles-ci retirent un bénéfice près de trois fois plus important que le pays sous-développé, et ce bénéfice trois fois plus important induit un sur-développement au moins trois fois plus grand. *Si bien que loin de se rétrécir, le décalage entre nations prolétaires et nations riches s'accroît sans cesse !*

II. — *Les origines de cet arrêt de développement : causes.*

Le décalage dont il était question au chapitre précédent, entre les nations riches, l'Occident et les autres nations, est à l'échelle du monde un « accident » tout à fait récent dans le temps.

Les Sociétés d'Asie et d'Afrique n'étaient pas, il y a trois ou quatre siècles, sensiblement moins développées que la Belgique ou la France et il s'avère de plus en plus probable que leur développement aurait dû se réaliser grosso-modo comme celui de l'Occident.

S'il n'en a pas été ainsi, c'est qu'un facteur cataclysmique de bouleversement est intervenu à une certaine époque, *détruisant la structure sociale de ces pays, rompant leur développement économique et dérivant leurs richesses dans d'autres directions.*

Nous croyons indispensable de souligner les traits suivants : Les premières caravelles et les autres, qui affrontent à la fin du xv^e siècle les risques de l'« inconnu », espèrent en tirer beaucoup plus que les pertes escomptées. Elles partent à la recherche du *Trésor*, un trésor qui est bientôt de l'or ou de l'argent, mais qui est aussi bien les épices, les mines, les autres produits

coloniaux, que les hommes. Elles veulent s'enrichir fabuleusement aux dépens de l'autre.

Leur but essentiel est de parvenir, par un moyen ou par un autre, de s'en accaparer, de les rapporter aux métropoles qui s'enrichiront à bon compte.

Ces voyages ont uniquement des vocations économiques : le pillage, la piraterie, le vol, l'annexion, en seront les résultats concrets. De ce fait, les grandes découvertes, pour nous « découverts » « colonisés » ne sont : « ni évangélisation, ni entreprise philosophique, ni volonté de reculer les frontières de l'ignorance, de la maladie, de la tyrannie, ni élargissement de Dieu, ni extension du Droit ».

Il faut reconnaître une fois pour toutes que :

« Le geste décisif est ici de l'aventurier et du pirate, de l'épicier en grand et de l'armateur, du chercheur d'or et du marchand, de l'appétit et de la force... »

Et c'est effectivement ce geste décisif qui conduit un régime économique, à l'opulence, accule l'autre au suicide.

Tous les théoriciens qui cherchent vainement à expliquer le décalage actuel par une tare, un défaut des peuples sous-développés, des nations prolétaires, sont ou dupes, ou intéressés.

Pour nous, la preuve est faite, le seul responsable, l'ignoble agent de cet abatardissement est le monde des nations riches, est le monde des nations occidentales, aux Empires coloniaux.

Les mythes ne durent jamais très longtemps. C'en est assez qu'ils aient vécu plus de trois siècles.

Voici qu'est venu l'heure de les détruire et de les dépasser vertigineusement.

Les mythes nous entretenaient des complexes malsains. Mais aujourd'hui, quand vous nous parlez de « progrès », de « réalisations », de « maladies guéries », de « niveaux de vie élevés au-dessus d'eux-mêmes », nous répondrons hautement et nous parlerons : « de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de terres confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, *d'extraordinaires possibilités supprimées* ».

Et pas seulement des possibilités supprimées :

- mais des hommes : des centaines de millions de noirs, de jaunes...
- mais des ressources naturelles : spoliation indéfinie depuis quatre siècles,
- mais des nations : éliminées, éteintes, oubliées.

Cet anéantissement de tout ce qui n'était pas l'Europe était voulu dès le départ de la première expédition des caravelles.

Cette destruction gigantesque s'est poursuivie avec une obstination intéressée, depuis toujours.

Cette exploitation forcenée de peuples a été légalisée, réglée par les lois.

Cet assemblage de faits, de destruction, d'exploitation, de volonté bien déterminée, de tentatives, de lois *forme un tout*, une structure cohérente, organisée : *le système colonial, le colonialisme.*

III. — Colonialisme - Néo-Colonialisme.

Le colonialisme ne se définit pas. Il se constate. Il évolue.

Quoique cohérent, il est essentiellement mouvant, dans son système.

Et le système colonial variera autant qu'il le faudra pour remplir les seules exigences qui lui soient demandées : obtenir toujours et plus de bénéfices de tous ordres dans tous les domaines, cela au détriment d'une nation ou d'un ensemble de nations.

Sa cible principale sera toujours et presque uniquement de nature économique. Il aura besoin, pour s'accomplir pleinement, pour obtenir tous les résultats souhaités, de l'appoint de la domination militaire, soit par des bases, soit par des pactes et très accessoirement, de la propagande, de nature culturelle.

Aussi, malgré ces formes apparemment variées, ses masques qui se voudraient trompeurs, il doit être considéré comme une entité, il doit être décelé, démasqué à la moindre suspicion.

Il cherche à maintenir l'exploitation à son niveau le plus élevé, compte tenu des exigences de l'époque, de l'époque elle-même, des forces qu'il ne peut contrôler (ou bien par compllicités ou par pressions ou par oppression), forces internationales, forces nationales dûes à la prise de conscience du colonisé.

Le système colonial doit être considéré comme la couverture mouvante appliquée à une spoliation économique, destinée à masquer ou à légaliser cette spoliation qui ne se comprend et ne s'explique que par le colonialisme.

Le colonialisme de nos jours tend à se camoufler à l'intérieur d'institutions légalisées, plus ou moins compliquées d'abord, puis de plus en plus, jusqu'à être trop perfectionnées, dans son système. Alors, il éclate mais immédiatement tend à se reconstituer sous d'autres formes qui prendront en considération et tiendront compte des forces qui l'ont fait éclater.

En ce qui concerne les Antilles, on peut considérer que le passage de ces îles de terres privées en terres royales et biens

de l'état ou que la réglementation de l'esclavage (Code Noir) étaient des modifications extrêmement importantes : autrement, les colonies risquaient de mourir. Dès cette époque (1674) l'Autorité tient compte de forces contraires qui devaient amener inéluctablement la perte de ces terres en temps que colonies : D'une part, une famille ne pouvait à elle seule assurer leur développement, de l'autre, le dépérissement des esclaves par le traitement trop dur qu'ils subissaient devait induire un semblable dépérissement de la colonie. Car la règle est d'or qui souligne : « Pas de colonisés, donc pas de colonies » !

On doit aussi considérer l'abolition de l'esclavage dans la même optique. Le maintien d'un tel servage s'oppose fortement à la volonté des esclaves : ou bien alors on n'abolit pas l'esclavage et c'est la révolution et l'indépendance (Saint-Domingue), ou bien c'est la révolte et l'extermination des colons blancs, comme cela avait commencé sérieusement en Martinique en 1848. En abolissant l'esclavage, ce n'est pas l'esclave que l'on sauve. C'est la colonie.

Car après 1848, le colonisé, travailleur agricole, ouvrier, prolétaire, demeure un esclave économiquement asservi, abâtardi. De même, en 1946, la colonie risquait d'éclater brutalement et à brève échéance si l'on ne tenait compte de cette grande force populaire qui réclamait un changement allant dans le sens d'une non-colonisation. On assimile.

De même, nous pouvons continuer, on ne manquera pas très prochainement de tenir compte des forces prodigieuses qui se lèvent tous les jours en Martinique contre la départementalisation et qui, si elles sont systématiquement sous-estimées, feront exploser le système colonial... On proposera alors une vulgaire et quelconque autonomie interne.

Mais de tout ce qui précède, il faut bien noter une chose. C'est que tous les changements sont apparents et ne concernent jamais ce que réclame le colonisé.

Le colonisateur, la métropole, ont depuis la conquête créé un système juridique, une couverture recouvrant la spoliation économique. Chaque fois que le grondement du colonisé devient trop puissant et risque de tout faire s'écrouler, le colonisateur modifie le système juridique qu'il a créé très artificiellement. Mais là-bas, au fond, restent et demeurent l'exploitation, l'esclavage, l'asservissement.

Effectivement, il est trop vrai que « l'annexion économique est pleinement réalisable sans l'annexion politique ».

Et c'est justement vers cela que s'orientent aujourd'hui les nations riches, c'est-à-dire les nations coloniales.

Aussi, dans bien des cas, d'anciennes colonies qui ont obtenu leur indépendance : Maroc, Tunisie, Amérique Latine, Afrique d'expression française, etc..., demeurent liées, c'est-à-dire enserrées, spoliées, volées par les anciennes métropoles. Ce néo-colonialisme est particulièrement virulent, particulièrement adroit. Il ne comporte presque pas de risque pour la métropole car apparemment, elle ne joue plus aucun rôle dans la vie politique du pays; et quand des crises économiques, des famines, des troubles éclatent, les peuples affamés et en révolte ne s'en prennent plus qu'aux gouvernants locaux, devenus consciemment ou non, en tous cas objectivement, des valets du colonialisme, les gardiens du système capitaliste, du système d'exploitation.

Il reste encore beaucoup à dire du colonialisme qui est pour nous une bête horrible.

Il faudrait démontrer, cela n'est pas difficile, comment les travers de l'homme colonisé et parfois des sociétés coloniales, ne sont que des travers dus au système colonial lui-même. Il n'y a pas très longtemps encore, on nous apprenait que les tares qui défigurent nos frères et nos sociétés nous étaient internes, héréditaires, organiquement incluses dans les cellules. Nous savons aujourd'hui qu'elles nous ont été imposées de l'extérieur, qu'elles font partie d'un monde qui n'est pas le nôtre.

Tous ces complexes de colonisés, cette paresse, ce manque d'initiative, ces petites peurs, ces dos voûtés, ces articulations psychiques engourdis,

Toutes ces classes moyennes déformées, apparemment tarées,

Toutes ces séquelles innommables qui hantaient le sommeil léthargique de nos pères et de ces autres nous-mêmes d'il y a dix ans :

Les structures archaïques d'une Société,

Un féodalisme anachronique,

Une saoulerie d'aliénation,

Un abêtissement d'assimilation,

Un racisme éhonté,

Une honte de notre race, notre nous-mêmes,

Tout cela est aujourd'hui effacé.

Et ce n'est pas peu dire que c'est beau ce que nous voyons et ce que nous voulons.

Et que nous sommes pleins au lieu d'être creux.

Et que nous sommes fiers.

Car la décolonisation s'accomplit.

Et que les colonisés aujourd'hui ce n'est point nous, ce n'est plus nous; qu'il faut les chercher chez les nations métropoles, chez les nations exploitations, les nations annexions.

Voici venir le moment de mettre un terme à l'histoire du pillage et de la colonisation...

Est commencée enfin l'histoire de la nation, l'histoire de la décolonisation.

Notre seule et vraie histoire.

Oui, s'affirme aujourd'hui aux yeux de tous l'existence de l'entité martiniquaise.

Muselée, étouffée, brimée, elle est là.

Latente, prête à s'épanouir; qu'explorent enfin, malgré les forces et juridictions étrangères cyniquement mises en place, la réalité et la spécificité de la nation martiniquaise.

Les étudiants martiniquais affirment aujourd'hui que, malgré ces juridictions faisant entrer la Martinique dans la nation française, la Martinique présente des caractéristiques nationales. Deux données essentielles, parmi d'autres, font de la Martinique une entité objective : son peuplement, son histoire.

Le peuplement d'abord. Il s'est fait en grande partie par l'importation de nègres arrachés à la terre africaine et placés en esclavage sous la coupe d'une minorité de conquérants européens, après l'extermination par ces derniers, de toute la population caraïbe. L'esclavage a façonné ces hommes arrachés de leur terre natale, déportés sous d'autres climats, dans des conditions naturelles différentes de celles qu'ils connaissaient jusqu'alors. Il apparaît ainsi, sur le sol de la Martinique, un groupe particulier d'individus.

Ils sont les plus nombreux.

Ils ont subi les mêmes traumatismes : la déportation, l'esclavage.

Ils appartiennent à la même race.

Ils ont le même héritage culturel.

Ils sont placés dans les mêmes conditions sociales et psychologiques.

Ils subissent les mêmes influences dues à leurs nouvelles conditions naturelles, le même conditionnement, modelage.

Anciennement, peut-être étaient-ils isolés dans des tribus différentes ? L'esclavage en a fait un seul groupe dont les problèmes sont communs et se résument à la nécessité impérieuse de la survie.

Un peuple est né, enfanté par les chaînes et les fouets dans la douleur et la révolte.

Un peuple est né, différent de tous les autres peuples, avec ses traditions, son folklore (tout ceci étant la manifestation de son caractère original qui survit ainsi), ses arts, sa culture (en temps que la culture d'un peuple est sa manière d'appréhender les choses, de les interpréter, de les sentir, de les vivre), son histoire enfin.

Car l'histoire de la Martinique, l'histoire vécue et agie par le peuple de la Martinique n'est pas l'histoire de la nation française mais l'histoire d'hommes asservis, cherchant à retrouver leur dignité d'hommes libres. Alors qu'en France l'abolition de l'esclavage, par exemple, n'apparaît que comme un corollaire de principes révolutionnaires, à la Martinique (et dans les autres Antilles), c'est sur cet objectif que notre peuple fait l'histoire et si la départementalisation a trouvé l'accord de notre peuple, c'est qu'elle prétendait lui apporter définitivement l'égalité avec le peuple français, c'est-à-dire un certificat de dignité et de liberté.

La départementalisation qui est la consécration de toute la politique d'assimilation, d'exploitation de notre peuple, n'est pas la reconnaissance légitime par la France d'un de ses enfants bâtards, le peuple martiniquais; mais cette volonté de s'identifier au colonisateur était en fait une recherche naïve de l'égalité.

La Martinique présentant ces caractères particuliers fait pourtant partie juridiquement de l'ensemble français. Elle est donc, soit une minorité nationale, soit une composante intime de cette nation (dans ce cas, tous ces traits spécifiques seraient caractéristiques d'un régionalisme accusé, comme celui de la Bretagne, par exemple).

Nous allons montrer qu'aucune de ces deux affirmations ne correspond aux réalités. Il y a donc là un grand contresens et de la nature, et de la géographie et de l'histoire.

La Martinique n'est pas une minorité nationale dans la nation française, comme la minorité nègre des Etats-Unis par exemple, car elle est un tout géographique, distinct de la France. Si, d'autre part, le peuple martiniquais vit à côté de son folklore, ses arts, sa culture, des éléments culturels français, le peuple martiniquais ne joue aucun rôle et n'en a jamais aucun dans la culture française. Certaines minorités nationales arrivent à s'intégrer économiquement, tout au moins, dans la nation. La Martinique reste dans toutes les relations économiques un cas particulier. Enfin, une minorité nationale cesse, à un moment donné, d'avoir sa propre histoire pour vivre celle de la nation. Peut-on dire que la Martinique serait à l'image de l'Alsace-Lorraine ou de la Bretagne, une simple province française dans laquelle auraient survécu certains particularismes ? Nous répondons que non.

Car une nation étant historiquement formée par un certain nombre de provinces ayant des éléments communs, soit naturels, soit géographiques, soit raciaux ou des éléments communs que l'histoire, les relations humaines, sociologiques et commerciales ont forgées. La Martinique ne participe pas de la nation française. La nation est la quintessence des éléments communs à diverses régions; la Nation représente le dénominateur commun, l'abstraction commune dans laquelle se fondent de plus en plus les particularismes.

Toutes les composantes de la nation jouent intrinsèquement un rôle aussi important dans la formation de la nation.

Au contraire, nous dirons même que par l'histoire des rapports de violence entre le peuple martiniquais et ses exploiters, membres de la nation française, il y aurait plutôt un constant antagonisme entre les deux peuples. La nation, à un moment donné représente les intérêts communs des différentes provinces

et il ne peut y avoir de rapports de violence entre la nation et une de ses composantes. Enfin, pour qu'il y ait nation, il faut qu'il y ait participation effective de tous et non participation interposée ou imposée.

Nous nous devons d'apporter ici une nuance. La Martinique présente des caractéristiques nationales. La Martinique est une patrie, comme la Guadeloupe (on pourrait même aller plus loin et parler de la patrie Martinique-Guadeloupe car des liens particuliers s'ajoutent encore à ceux créés par l'histoire et le peuplement), comme Porto-Rico, comme Cuba, comme Haïti, comme la République Dominicaine, comme Trinidad, etc...

Et c'est là une nation en gestation.

Mais le colonialisme ne se souciait et ne se soucie encore de l'existence de la Martinique qu'en tant que sources de revenus et d'exploitation. Il lui refuse sa personnalité nationale. La politique coloniale du gouvernement français devait aboutir inéluctablement à la négation de toute originalité martiniquaise, à une aliénation complète et finalement à une assimilation pure et simple à la métropole.

L'assimilation considérée donc comme processus historique représente la forme la plus élaborée, la plus parfaite du colonialisme. Pour s'en rendre compte il suffit de constater qu'elle est constamment proposée par les différents gouvernements colonialistes depuis le début des conquêtes coloniales dans le but d'accroître leur domination économique.

Cette tendance à l'assimilation, s'amplifie considérablement aux Antilles avec l'abolition de l'esclavage en 1948 et le développement d'un enseignement français, et plus encore depuis 1946 où elle devient la politique officielle du gouvernement français.

Aujourd'hui on peut dire que la société martiniquaise porte les stigmates profonds de cette tendance assimilationniste.

Alors que nous avons acquis la conviction de notre vocation nationale, voyons, à la lumière d'une analyse de la situation politique de notre pays quels sont d'une part les supports actuels de l'assimilation à la Martinique et d'autre part les forces susceptibles d'engendrer la nation.

Quinze années de départementalisation n'ont en rien modifié les structures économiques de type colonial à la Martinique. Le changement de statut intervenu en 1946 a laissé intacte la répartition du bien foncier, élément principal de distinction des classes dans un pays à vocation jusqu'ici essentiellement agricole.

La situation sociale à la Martinique se caractérise par l'existence de deux classes violemment antagonistes : les békés d'une part et le prolétariat agricole d'autre part. Il existe en outre un groupe très hétérogène, que nous appelons catégorie moyenne ou intermédiaire.

La classe Béké :

Ce serait plutôt une caste. Malgré l'existence de 90 patronymes différents, des liens de parenté anciens ramènent sa structure à celle de 10 familles étroitement solidaires par les liens de sang et les intérêts (1 % de la population martiniquaise). Elle domine toute la vie économique martiniquaise car elle détient ou contrôle tous les moyens de production : 75 % des terres, les usines, le gros négoce, les grandes banques.

D'abord dans le secteur agricole :

Cette minorité détient 74 % des terres cultivables dont les plus riches, situées dans les quelques plaines de l'île.

Une telle concentration *anarchique* des richesses a toujours caractérisé la répartition de la propriété foncière aux colonies.

Sur ces grandes propriétés prend place la monoculture de la canne ou celle de la banane.

Dans le secteur commercial :

La main-mise est aussi sensible : Parce que cette minorité détient les moyens de production de la canne à sucre, du sucre, du rhum, de la banane, produits essentiels de l'exportation ; parce qu'elle détenait au départ les capitaux nécessaires, du fait de sa richesse « héréditaire », et qu'elle bénéficiait de relations solides en France, et dans une certaine mesure à l'étranger.

C'est ainsi que 85 % du commerce de gros sont donc sous son contrôle, représentant une des grandes sources du bénéfice dudit département. L'importance de leurs capitaux dans le financement des banques locales, ajoute encore à leur emprise sur toute la vie économique et sociale par l'intermédiaire du crédit.

Ce groupe a une mentalité quasi féodale et est profondément raciste.

Le refus d'investir en Martinique ses profits et le placement de ceux-ci à l'étranger sont les symptômes de sa non-participation à la prospérité du pays. La défense logique de ses intérêts l'oppose constamment au reste du peuple martiniquais. Ainsi, on l'a vu demander l'autonomie en 1790, lui assurant la liberté de commerce, la libre introduction des marchandises étrangères et des noirs, la compétence d'assemblées locales. Alors que les autres couches de la population croyaient voir dans l'assimilation, l'amélioration de son sort.

Aujourd'hui, c'est un mouvement en sens inverse.

Le peuple martiniquais, anxieux de résoudre ses problèmes, s'interroge de plus en plus sur l'autonomie alors que la Caste Béké s'accroche désespérément à l'assimilation.

Cette classe des « Grands Seigneurs », étant donné sa puis-

sance économique, joue un rôle de premier plan dans les décisions gouvernementales concernant la Martinique. Moyennant finances, elle recrute dans la catégorie moyenne des « politiciens », gendarmes de ses intérêts, qui lui assurent des services, tant électoraux qu'administratifs.

Apparemment absente de la scène politique, elle en tire toutes les ficelles. En réalité, cette classe qui n'est représentée par aucun parti, qui ne suit aucune ligne idéologique, dont le seul but est la défense animale de ses intérêts, n'apporte rien à la nation martiniquaise.

Elle a vu se répandre l'instruction dans les masses avec une certaine amertume parce que cette dernière devait représenter à plus ou moins longue échéance, un danger pour ses privilèges.

Cette caste ne peut, à aucun moment, s'intégrer dans la nation martiniquaise sans courir le risque de disparaître en tant que classe.

Le prolétariat :

L'autre pôle est constitué par le prolétariat agricole. Les ouvriers agricoles représentent 33.000 personnes, soit 1/3 de la population active. C'est la classe la plus nombreuse de la Martinique, l'essentiel des forces productives. Elle est la plus déshéritée et la plus féroce exploitée, directement par les Békés et par l'impérialisme (c'est elle qui ressent le plus durement les contradictions de la situation coloniale et le marasme économique).

Elle souffre du sous-emploi, du chômage, de la dégradation profonde de sa situation sociale, de l'insuffisance des salaires, des conditions de vie misérables. Elle est restée asservie au système de la monoculture et de l'habitation.

Le sous-emploi est dû, en grande partie, au caractère saisonnier du travail agricole à la Martinique : la récolte de la canne à sucre s'étendant sur 5 mois, pendant lesquels on y emploie 35.000 travailleurs, la plupart des travailleurs agricoles connaît en principe 7 mois de chômage inter-saisonnier (on n'emploie en effet que 18.000 personnes). Ils s'emploient alors à des travaux divers et irréguliers sur les petites propriétés appartenant à la petite paysannerie martiniquaise (petits retraités, rentiers, petits exploitants).

Sous-emploi et chômage sont en fait spécifiquement de type colonial.

Ou bien ils se consacrent plus spécialement à mettre en valeur un petit lopin de terre. Un tiers seulement des ouvriers agricoles possèdent en propre quelques ares ou obtiennent de la bienveillance plus ou moins paternaliste du Béké l'autorisation de faire pousser quelques produits à la lisière de la plantation.

Pendant la période de pointe, au cours de laquelle ils sont obligés d'employer un grand nombre de travailleurs, les grands propriétaires font appel à la main-d'œuvre des îles voisines.

Cette main-d'œuvre coûte moins cher et n'exige pas le bénéfice de la Sécurité sociale.

L'introduction d'une telle concurrence a provoqué des grèves et luttes syndicales justifiées.

Elle se pratique avec la complicité de la Préfecture.

Une autre conséquence de ce travail saisonnier est que l'ouvrier agricole ne justifie pas du nombre de mois de travail régulier exigé pour bénéficier normalement de la Sécurité sociale française. Ce qui prouve une fois de plus que les caractères spécifiques du travail à la Martinique n'entrent pas en ligne de compte dans le statut actuel de la Sécurité sociale.

Le salaire horaire de l'ouvrier agricole, qui a été augmenté de 8 % à la suite de la dernière grève générale, ne lui permet pas de vivre décemment avec sa famille, en général nombreuse (5 à 8 enfants).

Notons que ces 8 % n'ont pas été respectés, avec la complicité de l'administration coloniale, mieux, les salaires ont repris leur niveau antérieur.

Le gouvernement français vient dernièrement « d'accorder » une pseudo augmentation de 6 % à des fins démagogiques à la veille de l'actuelle récolte, ce qui revient pour les travailleurs à perdre 2 % de leur précédente victoire issue de leur grande grève agricole d'il y a un an !

70 % des travailleurs martiniquais ont le S.M.I.G. pour salaire (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti), lorsque son taux est respecté (moins élevé qu'en France).

Le revenu annuel moyen d'un ouvrier agricole est de 1.200 NF, cet ouvrier ne travaillant à plein temps que 5 mois dans l'année. Il est à noter que ce revenu annuel moyen diminuera à partir de 1965.

De plus, l'ouvrier agricole est tenu sous l'emprise du Béké par le système de crédit dans les boutiques installées à cette fin sur la plantation. Ces ouvriers se trouvent ainsi placés pieds et mains liés aux Békés.

Une telle situation a des répercussions graves sur la vie de cette masse laborieuse des campagnes.

Objectivement, le prolétariat agricole est une force révolutionnaire. C'est lui qui comprend le mieux dans ses luttes quotidiennes la liaison organique des problèmes économiques et politiques. Car il sait aussi par expérience que toute amélioration de son sort ne s'arrache que dans la lutte contre les forces exploitantes.

Il a appris à ne compter que sur lui et à aller au devant de la répression.

C'est la partie du peuple martiniquais qui ressent le plus les réalités, qui acquiert une conscience politique de plus en plus aiguë dans le combat; elle réalise l'antagonisme fondamental qui existe entre ses intérêts et ceux de ses oppresseurs les plus directs : la caste Béké. Aucune de ses revendications ne peut aboutir si elle ne remet en question les privilèges des Békés. Elle est à l'avant-garde du combat anticolonialiste à la Martinique.

Le prolétariat non agricole (dockers, cuvriers des bâtiments, manutentionnaires, manœuvres) subit les mêmes conditions de vie difficiles et souffrent de tous les maux précités.

Les dockers constituent un élément très combatif de ce groupe. Tout près des ouvriers agricoles, les petits paysans (possédant une terre si petite soit-elle) représentent 6 % de la population active martiniquaise. Ils vivent dans des conditions très misérables, subissant ainsi facilement l'emprise de l'Eglise et des Békés. Leurs méthodes de travail favorisent un certain individualisme et jusqu'à présent les manœuvres obscurantistes ont pu être assez fortes pour les tenir hors du grand courant des revendications du prolétariat. Ils en sont pourtant les alliés naturels. Ils sont en premier lieu intéressés par la réforme agraire et un développement agricole.

Enfin il existe un troisième groupe, fort hétérogène, depuis les petits industriels (petites distilleries, confitureries), hauts fonctionnaires, membres de professions libérales, jusqu'aux fonctionnaires, moyens planteurs et artisans (15 % de la population martiniquaise).

D'une manière générale, il vit dans une aisance relative et se sent peu enclin à des transformations radicales dont il ne voit pas le profit immédiat.

Bien que présentant des réactions fort divergentes, ceux qui font partie de ce groupe ont en commun un certain égoïsme, et un individualisme très poussé.

En particulier ils sont pressés de tourner le dos aux préoccupations du prolétariat qui pourraient leur donner mauvaise conscience car ils ont presque toujours des attaches familiales étroites dans cette classe.

Ils sont un produit direct de la colonisation et c'est dans ce groupe que l'on trouve l'exemple le plus parfait de l'assimilé. Ce sont eux qui sont les plus perméables à la propagande colonialiste, qui brandit entre autres devant eux le mythe anticommuniste.

Malgré une tendance générale à vouloir rester dans un complexe de dépendance totale aussi bien idéologique qu'économique,

politique et culturelle, à l'heure actuelle presque toutes les catégories sociales composantes de ce groupe ressentent confusément les contradictions de la situation coloniale. De ce fait on note des inquiétudes et une attitude hésitante entre les sollicitations d'un gouvernement qui se sent menacé et qui cherche la troisième force (Bao-Daï...) lui permettant de raffermir ses positions et les impératifs d'un engagement dans un mouvement qui leur apparaît de plus en plus irréversible.

Ainsi les petits artisans, petits commerçants (détaillants divers, boutiquiers), sont en ce moment, avec le développement des Prisunic, Monoprix (concentration verticale des moyens de vente), et avec l'importation écrasante des produits finis, dans des conditions objectives d'une prise de conscience nationale. Etant l'un des groupes de la catégorie moyenne le plus écrasé par l'impérialisme, il est, de toute évidence, directement intéressé par un changement de statut qui donne les moyens de protéger le marché intérieur martiniquais, d'assurer une juste répartition des biens produits et de sauvegarder la stabilité du commerce martiniquais.

Les moyens planteurs, qu'ils produisent de la canne ou de la banane, vivotent. Si la propriété de terres moyennes leur donne certaines garanties, ils n'en restent pas moins tributaires de l'usine (quota), des banques, des sociétés de crédit; de la Compagnie Générale Transatlantique et de la disparité des prix entre les produits du secteur primaire et ceux des produits importés, finis, d'alimentation, etc... Il est par conséquent certain qu'ils ne pourront rester plus longtemps étrangers au mouvement de lutte pour l'autonomie, d'autant plus qu'ils ne sont l'objet d'aucun soin particulier de la part du gouvernement. Bien au contraire, on peut dire qu'ils sont souvent « malmenés » par ce dernier (par rapport aux classes moyennes en général privilégiées par le gouvernement français, comme nous l'avons dit, à des fins démagogiques). Enfin, outre les membres des professions libérales (2.000 personnes environ) qui ont sur le plan politique des positions naturellement individuelles, plutôt conservatrices, il nous faut examiner l'attitude de deux groupes importants qui pourrait être d'un apport décisif dans le mouvement de libération : ce sont les fonctionnaires d'une part et d'autre part un groupe social possédant certains capitaux et que l'on pourrait appeler bourgeoisie de couleur.

Les fonctionnaires à la Martinique (5.000 environ) jouent un rôle assez important et caractéristique. Ils constituent en général les cadres politiques actuels (maires, conseillers généraux, parlementaires). C'est une couche de salariés relativement privilégiée sur laquelle s'exercent des influences divergentes.

D'un côté la majorité d'entre eux est issue des masses paysannes où ils ont des attaches familiales. De plus leur condition de cadres subalternes leur a fait durement sentir l'oppression coloniale et ses humiliations.

D'un autre côté leur éducation française les a déracinés de leur milieu, leur rôle d'exécutants du pouvoir colonial a contribué à les couper des masses, à les rendre sensibles aux pressions de la corruption.

La loi du 19 octobre 1946 ayant étendu la fonction publique aux D.O.M., les fonctionnaires martiniquais ont vu leur situation améliorée. Dans le but d'attirer vers ces départements éloignés des fonctionnaires français, les gouvernements de la IV^e République ont accordé une série d'avantages dictés par une préoccupation néo-colonialiste d'avancer le ressortissant national au détriment des « indigènes ».

C'est dans cette optique que furent accordés le congé administratif tous les deux ans et la prime d'installation égale à une année de traitement.

Les fonctionnaires martiniquais avaient droit au congé tous les cinq ans. Après une grève de quatre mois en 1952, ils obtinrent l'alignement du congé administratif tous les deux ans pour ceux qui étaient nommés en France et cinq ans pour le cadre local.

Ainsi les fonctionnaires alléchés par des avantages alimentaires sont tentés de se situer en dehors du peuple martiniquais. Jusqu'à ce jour ils ont manifesté une hostilité complète aux revendications ouvrières et ont abdiqué toute personnalité au profit de la complaisance (leur silence lors de la dernière affaire de trois fonctionnaires martiniquais expulsés pour leur opinions politiques en témoigne).

Il est quand même important de noter que la jeune génération d'instituteurs placés comme tous les autres jeunes devant les mêmes problèmes (Plan Nemo, expatriation, répression, sentiment d'être dans une impasse, vide culturel, démission des élites) sera amenée à s'interroger de plus en plus sur l'opération suicide qui consiste à vouloir se placer hors de son peuple alors que de plus en plus s'affirment l'originalité de ce peuple, la spécificité de ses problèmes et son droit à la libre disposition de lui-même.

Le gouvernement français qui sait combien l'argument de leurs avantages économiques touche les fonctionnaires manœuvre déjà pour amener cette couche sociale à relayer le colonialisme, mais les méfaits de la situation coloniale sont là : participation massive des Français dans les postes directeurs de l'adminis-

tration qui maintient ainsi beaucoup de nos compatriotes dans des postes subalternes sans tenir compte de leurs compétences.

L'accaparement des postes par les Français lèse plus particulièrement les petits fonctionnaires, car la mainmise totale sur le commerce et l'obligation faite à notre pays d'acheter à 7.000 km des produits dont le coût est déjà un des plus élevés du marché mondial rend la vie de plus en plus chère. Pour toutes ces raisons et parce que lorsque la répression frappe elle est aveugle, les fonctionnaires ne peuvent espérer jouer le rôle de troisième force à la Martinique. Il est prévisible que devant la détermination chaque jour plus affirmée des forces populaires, de nouveaux courants prendront naissance au sein des fonctionnaires : leur permettent ainsi de jouer le rôle qu'ils ont à jouer dans la révolution martiniquaise et de les préparer ainsi à la tâche exaltante d'éducateurs dans leur pays libre de toute domination étrangère.

Pour conclure, il reste à examiner la bourgeoisie de couleur. Elle est constituée par un groupe extrêmement restreint disposant de capitaux (mais elle reste surtout dans les circuits économiques intermédiaires : entreprises de bâtiment, tourisme, petites industries locales...) et qui s'accroche désespérément au gouvernement français dans l'espoir de rester ainsi à l'abri.

Mais sa situation reste particulière, elle ramasse les « miettes » laissées par les Békés et le capitalisme français. On peut ainsi difficilement la situer dans une même classe dite bourgeoise avec les Békés car ce qui fait essentiellement une classe c'est l'homogénéité dans les intérêts de ses éléments. Or il apparaît clairement que les intérêts des deux parties de cette « classe bourgeoise », s'ils se rencontrent (en tant que ce sont des intérêts capitalistes et que le capital est étale), en fait s'opposent souvent et se font concurrence. En particulier cette petite bourgeoisie est brimée par les banques qui ont un rôle essentiel dans tous les secteurs de l'économie.

L'Etat français ne peut la protéger puisque leurs intérêts sont contraires. Son essor économique étant considérablement freiné, cela doit l'obliger à lutter contre l'impérialisme français et par là à être une alliée de tout le peuple martiniquais dont elle est issue. Car ne pas déceler derrière les séductions du gouvernement français son rôle essentiel (défense des intérêts békés et des siens propres) et ses objectifs (raffermir ses positions avec l'aide du capitalisme étranger) serait faire preuve de myopie politique.

En dernier lieu les petits pêcheurs, catégorie sociale très misérable, est absente de la vie politique parce que totalement influencée par l'administration et à cause d'un grand individua-

lisme dû aux méthodes archaïques et individuelles de travail. Ils sont directement intéressés par le moindre changement politique permettant de prendre en mains la direction de l'économie et par là même favorisant le développement de la pêche dans un pays jamais à plus de 25 km d'une mer très poissonneuse.

En conclusion la situation politique à la Martinique est déterminée par les rapports de lutte entre un prolétariat misérable et durement exploité et une caste prête à défendre féroce-ment ses intérêts de classe. Entre les deux, les différentes classes moyennes sont, de par la nature même de l'exploitation coloniale des alliées objectives du prolétariat dans la lutte de libération nationale; il dépend d'elles que leur participation au mouvement de libération soit claire et nette. En dehors de cette solution il n'y a de place que pour les attitudes démagogiques ou rétrogrades qui sont toujours les sursauts de groupes décadents.

Les formes nouvelles du colonialisme français

1. Plan Némo.
2. Prétendue décentralisation.
3. IV^e Plan - Vote périodique de crédits.

La colonisation française à la Martinique a créé et prétend maintenir des structures économiques et sociales anachroniques. Elles sont les causes essentielles d'un état de sous-développement, lequel engendre des contradictions économiques et sociales de plus en plus manifestes, qui ont pour conséquence des revendications de plus en plus affirmées. Ces revendications provoqueront à leur tour et nécessairement la destruction du système issu du colonialisme.

Incapable de se perpétuer sous sa forme traditionnelle directe, incontestée, le colonialisme est contraint, pour sauvegarder les intérêts de la classe béké et les siens propres, de consentir à certaines transformations. Il est amené à proposer de prétendues réformes destinées, dit-il, à relever le niveau de vie de la population martiniquaise. Il ne s'agit là que de manœuvres destinées à maintenir la population dans son état de sujétion.

L'on peut citer la prétendue décentralisation des pouvoirs, le IV^e Plan, le vote périodique de crédits par le Parlement français, l'implantation à la Martinique de sociétés de crédit. La dernière invention du gouvernement français, le plan Némo, est bien plus qu'une manœuvre, une véritable mesure d'agression contre notre peuple tout entier.

Pour résoudre les problèmes économiques et sociaux se posant à la Martinique il faut s'attaquer aux racines mêmes du malaise. Il convient d'agencer de nouvelles structures économiques, organiser les moyens de production, le mode de production, modifier les formes de propriété des moyens de production, répartir les biens produits à la Martinique, selon de nouvelles méthodes, adapter la production aux nécessités de la population martiniquaise, assainir en un mot son économie par un meilleur équilibre des biens produits.

Mais la Martinique est un pays exploité. Le gouvernement n'a ni intérêt ni désir de le libérer. Il n'a qu'une solution à proposer aux Martiniquais : la reprise de la traite ; l'émigration forcée vers la France de la population martiniquaise : des jeunes, des ouvriers, de tous ceux enfin n'ayant aucune qualification professionnelle. Cette solution présente pour le colonialisme français deux avantages :

1^o Elle démantèle le mouvement de revendications en expulsant jeunes, ouvriers, chômeurs, en un mot les forces vives de

la nation martiniquaise. L'émigration conduit à baillonner ceux qui, ressentant le plus durement la domination, ont une conscience aiguë de leur devoir. Elle permet l'exportation de la base la plus enthousiaste et la plus résolue de tout mouvement dans le sens d'une émancipation de la Martinique.

2° Ce n'est pas tout. Le départ provoqué d'une partie des éléments dynamiques de la population martiniquaise vise encore un autre but. Il tend à assurer en France la relève du sous-prolétariat algérien bientôt libéré, par l'apport d'ouvriers antillais non qualifiés, devenus alors de véritables hommes à tout faire.

Pour réaliser cette émigration, le gouvernement français emploie de nombreux procédés. A côté de promesses mensongères sur un bonheur possible en Europe, l'on doit citer :

1. *Le plan Némé.*

Ce plan, qui porte le nom d'un général spécialiste de l'action « psychologique » consiste dans la déportation de 50 % du contingent militaire antillais à la Martinique, en qualité de « mercenaires », de l'autre moitié en Guyane où elle sera employée à des travaux de défrichement et de mise en valeur.

S'agissant de la première partie du plan, il est clair qu'elle est représentative pour nous, étudiants martiniquais, d'une insulte à notre peuple. Le peuple martiniquais colonisé, comme l'est encore le peuple algérien est naturellement objectivement solidaire de ce dernier dans sa lutte pour sa libération totale. Le peuple martiniquais, aucun élément du peuple martiniquais ne doit participer à la guerre d'Algérie.

Quant à l'exportation de militaires martiniquais vers la Guyane, elle équivaut à les contraindre à des travaux pénibles qu'ils n'ont pas décidé d'entreprendre. Cet état de chose est aggravé par le fait que tous ces jeunes soldats sont expédiés dans ce pays dans des conditions matérielles déplorables. L'exportation de militaires antillais vers la Guyane ne peut en rien résoudre les problèmes qui se posent à la Martinique. Tous ces jeunes se trouveront au surplus devant les mêmes difficultés que celles qu'ils ont connues à la Martinique, le même état grave de sous-développement dans cette immense Guyane sous-peuplée.

D'ailleurs un essai antérieur de transplantation pure et simple d'antillais en Guyane fut comme chacun sait un échec lamentable. L'émigration d'antillais en Guyane ne peut se réaliser valablement que d'après un plan élaboré par des gouvernements guyanais et antillais libres; elle ne peut s'effectuer que compte tenu, par ces gouvernements, des problèmes matériels et psychologiques posés.

L'utilisation du contingent à des travaux forcés de mise en valeur de la Guyane ne tient aucun compte de ces exigences. Il est douteux que tous ces travaux puissent bénéficier aux Antillais et Guyanais (l'arrivée d'anciens colons chassés d'une Algérie libérée est à prévoir). Le Plan Nêmo, nouvelle forme de la traite, est en fait une mesure de répression : « un banc d'essai » pour une reconversion de l'armée.

2. *La prétendue décentralisation des pouvoirs.*

Usant de la contrainte, de promesses pécuniaires, le colonialisme français emploie, le cas échéant, le cynisme déclaré. Profitant de la méconnaissance, de la part du martiniquais de certains problèmes d'ordre technique et notamment juridique, il est possible au gouvernement de camoufler la réalité par des mots trompeurs.

C'est ainsi que pour contrecarrer les justes revendications des nations Antillo-Guyanaises, le gouvernement vient d'augmenter les pouvoirs du préfet à son profit, en osant affirmer qu'il a réalisé une décentralisation des pouvoirs publics au profit de ce qu'il appelle les D.O.M.

Devenus des gouverneurs « modernes », ils ont aujourd'hui des pouvoirs discrétionnaires leur permettant entre autres choses d'expulser les fonctionnaires qu'ils jugent indésirables, sans se référer à l'avis de leurs conseils de discipline. Les préfets ont aujourd'hui le pouvoir de prendre arrêtés expulsant de chez eux les Antillais au nom de la décentralisation des pouvoirs. Le préfet, représentant le gouvernement français, nommé par lui, peut aujourd'hui de sa propre initiative, sans se référer à son gouvernement, expulser de leur pays des Martiniquais, ceux-là même qui n'ont point participé à sa nomination. Ces décisions sont immédiates. Ainsi donc règne sous le sceau de la légalité l'arbitraire le plus total.

La situation ne peut aller qu'en s'aggravant. Car chaque coup de la répression a pour conséquence un progrès dans la prise de conscience.

3. *IV Plan - Vote périodique de crédits.*

Périodiquement aussi on prépare des plans de développement économique pour la Martinique, on propose des lois programmes. En particulier les dernières solutions proposées par le gouvernement français se trouvent résumées dans le IV^e Plan.

Toutes les solutions préconisées, fort nombreuses d'ailleurs, se situent à l'intérieur du système colonial et ne risquent aucunement de le modifier en quoique ce soit.

Ces différents plans prévoient un accroissement de 15 % de la surface plantée en cannes alors que l'agriculture martiniquaise souffre de la monoculture de la canne.

La pêche restera sensiblement dans le même état qu'actuellement. On parle de tourisme mais il s'agit d'implantation de chaînes d'hôtels construites par les grands trusts internationaux ayant des hôtels en Suisse, Miami, ou à la Havane avant la révolution cubaine... tourisme qui fera entrer des devises sans aucun doute dans les banques, mais n'augmentera pratiquement pas le niveau de vie des Martiniquais. Ce tourisme pour milliardaires américains déformés et corrompus amènera dans de telles conditions plages réservées et racisme, prostitution et trafic de drogues, etc...

Il n'est nulle part question de créer une industrie. Le recul permet de mieux juger le III^e Plan qui nous était annoncé par des qualificatifs aussi pompeux que le IV^e : 7 % seulement des crédits ont été attribués aux secteurs de production; l'économie martiniquaise demeurera une économie typiquement coloniale, économie dépendante et misérable.

Les auteurs du IV^e Plan avouent eux-mêmes la condition primordiale de la réalisation des objectifs du plan, qui ne réside pas comme on pourrait le penser dans une amélioration de l'agriculture, une industrialisation même naissante, mais bien par « la mise en œuvre immédiate d'une politique systématique d'émigration qui ne peut s'opérer principalement que vers la Métropole, etc... » (page 59 du projet de loi relatif au IV^e Plan)... et tout cela se réalise par l'application du Plan Némó !

Mais que dire de l'aspect politique ou juridique de ce plan ? C'est le mépris total pour les Martiniquais qui préside à son élaboration, l'ignorance entière des problèmes martiniquais :

La Commission est composée de 41 membres parmi lesquels un seul Martiniquais représentant direct de l'oligarchie sucrière. Qui donc peut défendre les véritables intérêts du peuple martiniquais ?

Il existe d'autre part en Martinique même la Commission locale du plan où siègent quelques Martiniquais et surtout des administrateurs Français.

Cette Commission a pour seule attribution de répartir les crédits concernant les activités locales; cela dans un cadre très limité, étroitement fixé... En fait c'est le préfet et le gouvernement qui proposent et finalement décident.

S'il fallait en croire le gouvernement français, ces Commissions représentent valablement la Martinique, et ces plans sont de sérieux moyens de défaire « le malaise économique à la Martinique ».

Nous dénonçons ces manœuvres dans ce qu'elles ont de démagogique parce qu'elles prétendent continuer la mystification séculaire du peuple martiniquais, parce qu'elles minimisent les graves problèmes de notre peuple (misère, sous-alimentation),

parce qu'elles sont en fait des mesures qui veulent démobiliser les forces combattantes de notre peuple.

Inopérants, inefficaces, le IV^e Plan et les votes de crédits sont par nature impuissants à résoudre le problème économique de la Martinique. Ces plans marquent les inquiétudes d'un gouvernement devant les revendications croissantes de la masse la plus nombreuse des Martiniquais.

En réalité ce Plan est complètement dépassé.

Les Martiniquais réclament le droit de décider eux-mêmes de l'orientation de leur économie. Il ne s'agit ni de modifier ce plan ni de l'aménager ni même de le refuser : c'est le système dont il est issu, le système colonial que nous, Martiniquais, refusons.

Conclusion

Nous devons dénoncer également tous ceux qui se font complices du gouvernement et cautionnent sa politique d'émigration. Ainsi le C.A.S.O.D.O.M., organisme qui se prétend à vocation sociale. Il compte en son sein des membres de droit représentant les ministères de l'Intérieur, de la Santé publique et de la Population, de la Sécurité sociale et du Travail, de l'Éducation nationale, des représentants des diocèses... Il est bon de rappeler que cet organisme est subventionné par les pouvoirs publics et les grands organismes privés des D.O.M. (banques, chambres de commerce, sociétés commerciales).

Les Antillais de toutes opinions ne peuvent plus se faire les complices de ceux qui exploitent leur peuple. En particulier la politique d'émigration faite à notre peuple est une atteinte grave à tous ses droits. Et nul ne peut, sans être coupable et traître à son peuple, cautionner une telle politique. Aider notre peuple c'est chercher les moyens de le libérer.

En conclusion, les nouvelles manœuvres du colonialisme français aux Antilles-Guyane ne font qu'aggraver les problèmes et continuent de servir les seuls intérêts de la caste Béké, piliers du colonialisme français dans ces pays.

Il convient d'être vigilants, exigeants, car le colonialisme renonce difficilement à ses intérêts. Tout changement du statut des Antilles-Guyane ne permettant pas de réaliser les réformes profondes signalées doit être considéré comme une nouvelle manœuvre.

Seule, l'accession du peuple martiniquais à l'exercice de sa souveraineté totale peut permettre à celui-ci de résoudre les problèmes qui se posent à lui.

Les étudiants martiniquais, l'A.G.E.M. toute entière, s'engagent à œuvrer pour la réalisation, dans l'ordre de la pratique, des objectifs qu'ils se sont fixés.

CONCLUSIONS

Il apparaît que les nouvelles mesures gouvernementales sont des éléments d'aggravation sans précédent de la situation en Martinique.

Loin de chercher à stabiliser la misère, elles l'accroissent dans des proportions énormes.

Les nouvelles lois, les nouveaux plans, les programmes soi-disant neufs, cherchent à maintenir la Martinique dans cet état inqualifiable de domination et d'esclavage.

Le Plan Nêmo, l'augmentation des pouvoirs des représentants français en Martinique, ont un caractère agressif non dissimulé. Les libertés publiques sont quotidiennement supprimées. Les droits élémentaires du Martiniquais, en temps que soldat, jeune, travailleur agricole, étudiant, fonctionnaire, démocrate, sont abolis.

En même temps, la misère s'accroît, les voies économiques, l'aliénation culturelle sont systématiquement poursuivies par un gouvernement étranger.

Parce qu'aujourd'hui plus qu'hier, chez les Martiniquais se réveille la conscience accrue de la réalité de la nation martiniquaise; voilà que se précise sous la forme d'hélicoptères, de fusils et de balles, les attrails mutilants de la répression.

Voilà que l'on mute, que l'on expulse, que l'on déporte et que recommence la traite des Martiniquais.

Toutes ces mesures sont inopérantes et dépassées.

« Le temps de la Martinique », propriété de 100.000 hectares de la France, doit prendre fin.

Seul, un ensemble de solutions radicalement différentes pourront assurer la promotion du peuple martiniquais.

Dans le domaine économique :

A. — *Réforme agraire* : la question paysanne en Martinique et la réforme agraire.

Les impératifs de la lutte de notre peuple pour sa libération nationale, la nécessité de résoudre les problèmes les plus graves que posent l'oppression, l'humiliation et l'exploitation colonialiste, la nécessité de liquider radicalement les structures féodales de notre agriculture et de partager la terre entre ceux qui

la travaillent, constituent notre point de départ dans la question agraire.

Comme dans tous les pays colonisés et peut-être à un degré plus grand encore, la Martinique a été maintenue par l'impérialisme français dans un état de sous-développement économique caractérisé.

L'agriculture constitue l'activité essentielle de l'économie martiniquaise :

— La superficie de la Martinique est d'environ 1.000 km²; sa population de plus de 270.000 habitants.

— La superficie des terres cultivables est de 26.000 hectares se répartissant ainsi :

— 6.000 propriétés moyennes ou petites, représentant 4.000 hectares, soit 20 % des terres cultivables.

— Par ailleurs, 365 exploitations de superficie supérieure à 40 hectares totalisent 22.000 hectares, représentant plus de 80 % de la superficie des terres cultivables.

Différentes formes de rapports de production coexistent à la campagne :

1° Sur certaines propriétés, les rapports ont un caractère *semi-féodal*, les paysans versant une redevance en nature, de 1/3 ou la moitié de la récolte.

2° *Les rapports capitalistes* constituent le second type des rapports de production : le propriétaire, grand ou moyen, embauche les ouvriers qu'il paie à la tâche ou à la journée.

3° Enfin, il existe *les petits paysans possesseurs de propriétés réduites*, sur lesquelles ils assurent une exploitation de type familial.

On pourrait maintenant examiner les différentes couches qui composent la paysannerie travailleuse :

— *La couche paysanne*, la plus nombreuse (35.000 personnes actives) est celle des ouvriers agricoles. Ce sont les paysans qui n'ont comme ressource que la possibilité de vendre leur force de travail. (Remarquons que certains d'entre eux possèdent un lopin de terre qu'ils cultivent afin de compléter un salaire dérisoire). En effet, en 1959, pour une production exportée de 16 milliards, il a été distribué (chiffres fournis par le patronat) 6 milliards en salaires, 2 milliards en cotisations de caractère social; cela nous donne pour chacun des 35.000 ouvriers de l'agriculture un revenu de 470 anciens francs par jour, soit 120.000 francs par an. Cette couche qui vit dans la misère la plus

effroyable, qui s'est montrée si combattive au cours de ce dernier demi-siècle, constitue la force déterminante dans la lutte pour la réforme agraire.

— Vient ensuite le groupe peu nombreux *des paysans qui exploitent avec leurs familles un terrain leur appartenant ou qu'ils ont loué*. Ils ne sont ni salariés ni employeurs; ils s'entraident au moment de la récolte pour effectuer les travaux particulièrement pénibles; ils vivent aussi misérablement que les ouvriers agricoles. Ils ont tout à gagner à la réforme agraire qui leur donnerait la terre gratuitement et leur ferait bénéficier de crédits ainsi que d'autres formes d'assistance.

— Le dernier groupe est celui de *paysans moyens* qui utilisent de la main-d'œuvre salariée. Ils cultivent la terre avec leur famille et emploient des journaliers pour les travaux des champs et de récolte.

Telles sont les couches qui, selon nous, composent la paysannerie laborieuse.

La bourgeoisie rurale - les Békés. — Elle utilise une main-d'œuvre salariée, permanente ou saisonnière, des techniques modernes et produit uniquement pour l'exploitation. Ces grands propriétaires sont en même temps de gros commerçants et des banquiers. Il est inutile de préciser que cette bourgeoisie rurale qui possède des liens économiques étroits avec les capitalistes étrangers, est formellement opposée à tout changement politique, encore moins à tout changement économique et social.

Comment sont organisées les classes sociales à la campagne ?

— *Les Békés* sont groupés au sein d'une organisation très influente : « Syndicat des producteurs et manipulateurs de canne ». Il existe en outre une association groupant les gros exportateurs de bananes : SICABAM.

— *Les ouvriers agricoles*, notamment ceux des exploitations de canne à sucre, sont groupés au sein de la Confédération générale du travail. On peut dire que les ouvriers agricoles ont été les animateurs du mouvement paysan. Ils ont entraîné les paysans à constituer des associations ou syndicats. Les ouvriers des plantations de canne ont de fortes traditions de lutte et grâce aux syndicats, ils ont un tant soit peu amélioré leurs conditions de vie.

Pour remédier à ces caractéristiques anachroniques, à ces structures féodales qui accumulent la richesse à un pôle et la misère à l'autre, nous préconisons une mesure radicale : la réforme agraire qui est une nécessité nationale.

Il est nécessaire de dire clairement ce qu'est la Réforme agraire :

Les paysans sans terre et les petits propriétaires veulent de la terre à travailler. La Réforme agraire doit donc répondre à ce besoin.

La Réforme agraire est la *condition essentielle du développement effectif de l'agriculture*. Tant que le paysan travailleur ne sera pas délivré des actuels rapports de production qui lui interdisent de vivre décemment lui et sa famille, tant qu'il n'aura pas acquis le sentiment qu'il travaille pour lui et non pour les autres, il ne pourra avoir une attitude positive à l'égard des progrès techniques qui conditionnent le développement en volume, l'accroissement du rendement des terres et le taux de productivité du travail.

Mais où prendre ces terres ?

Il est nécessaire de récupérer avant tout les terres des Békés. Elles *doivent l'être immédiatement*, selon des modalités qui resteront à débattre par un gouvernement martiniquais *responsable*. Aux terres des békés, il est nécessaire d'ajouter les terres domaniales.

A qui ces terres doivent-elles revenir ?

Toutes les opérations relevant de la répartition de ces terres ne peuvent s'effectuer que par un gouvernement martiniquais responsable, qui seul est capable de tenir enfin compte des intérêts les plus élevés de notre pays et de notre peuple. L'importance actuelle, et encore plus, future, de l'agriculture dans l'économie martiniquaise réclame les soins les plus attentifs à la résolution définitive de cette question.

Une réforme agraire réussie transformera rapidement le niveau de vie des masses paysannes, élargira considérablement le marché intérieur, favorisera le développement du commerce et de l'industrie. Une Réforme agraire martiniquaise doit être réussie. C'est pourquoi les questions des modalités d'attribution des terres, de la destination de ces terres, de l'introduction de procédés rationnels, de matériels modernes présentent un caractère fondamental. Seul un gouvernement martiniquais issu du peuple, responsable pleinement devant le peuple et non pas devant une quelconque caste ou une puissance étrangère est en mesure de mener à bien cette importante tâche. Lui seul pourra déterminer les critères d'attribution de ces terres (qualité du sol — possibilités d'approvisionnement en eau — présence d'arbres — distances par rapport aux voies de communications) lui seul pourra créer ou développer l'infrastructure indispensable : routes, matériels modernes, centre d'enseignement agricole, irri-

gation.. Lui seul pourra créer en transformant les conditions de vie à la campagne, toutes les conditions propres à agir favorablement sur l'agriculture : création d'écoles, création de maternités, d'hôpitaux, lutte contre le sous-emploi, lutte pour améliorer l'hygiène, centre d'approvisionnement en engrais, création de coopératives familiales, coopératives d'Etat, de fermes modèles, soins et développements des autres domaines du secteur primaire : élevage, forêts...

C'est dire que la Réforme agraire doit être radicale, quelle s'accompagnera d'une révolution des structures agricoles existant actuellement. On comprend dès lors la complexité de cette tâche, la nécessité de l'intégrer dans un cadre plus large de développement économique planifié afin qu'aucun des intérêts fondamentaux de notre pays et de notre peuple ne soient lésés, et que tout au contraire il s'ensuive une transformation qualitative de la situation des paysans, l'extirpation à la campagne de toute misère, la mise en valeur des milliers d'hectares que les Békés exploitent irrationnellement, et surtout afin de porter un coup mortel au sous-emploi généralisé, au chômage chronique, à la faim latente, sans quoi ne peuvent être créées les conditions propices à un développement industriel moderne.

Il est clair que dans les conditions actuelles, il sera impossible de parvenir à la réalisation d'une *Réforme agraire radicale* sans une *lutte efficace et décisive* contre le colonialisme, l'impérialisme et leurs institutions.

Il est donc évident que la lutte pour la Réforme agraire, véritable révolution antiféodale, n'est qu'un des éléments de la lutte plus générale que la classe ouvrière doit mener en alliance avec la paysannerie et les autres forces démocratiques pour la libération nationale et sociale.

Tant que le mouvement de libération n'aura pas forgé une solide alliance entre les ouvriers et les paysans, il sera obligatoirement déséquilibré.

L'industrialisation et la liberté de commerce.

L'industrialisation à la Martinique est jusqu'à présent inexistante. C'est en effet l'une des caractéristiques de tout pays colonisé, et, en Martinique il est porté à son point culminant.

La France ne peut pas, n'a pas d'intérêt à industrialiser la Martinique. Son seul but, son seul souci est de tirer profit de la Martinique.

Sans industrie la Martinique ne peut qu'acheter tous les produits manufacturés et même les produits de base les plus élémentaires à l'étranger : quatre fois sur cinq en France.

Notons d'autre part que cela lui cause un préjudice finan-

cier particulièrement important car ces produits deviennent de plus en plus chers.

Or, beaucoup de ces produits peuvent être fabriqués à la Martinique même (cimenteries, verreries, huileries, chaussures, énergie électrique, etc...) et une industrie de base peut naître, avec un marché antillais qui assurera à l'économie martiniquaise et antillaise une réelle autonomie.

On comprend alors toute la cruauté de la politique coloniale française. Mais on comprend aussi la nécessité impérieuse qu'il y a d'industrialiser la Martinique.

Le mythe de l'impossibilité d'une telle industrialisation se basant sur un manque de matières premières et de sources d'énergie est aujourd'hui démonté.

Nous savons que seul un gouvernement authentiquement martiniquais permettra une telle industrialisation en tenant compte de l'intérêt exclusif du peuple martiniquais et non pas des intérêts particuliers et capitalistes.

La liberté de commerce apparaît comme l'un des autres impératifs, absolument nécessaire si l'on veut transformer radicalement la situation économique de la Martinique.

Il faut que les Martiniquais choisissent eux-mêmes leurs partenaires économiques et que disparaisse cette main-mise de la France sur le commerce martiniquais.

Il faut que nous puissions vendre nos produits et acheter ce qui nous manque, en tenant compte des intérêts généraux de la Martinique.

Dans le domaine social.

La promotion réelle du peuple martiniquais ne pourra se réaliser que si les facteurs actuels de distorsion sont redressés par nous-mêmes.

En particulier :

Tous les jeunes martiniquais, sans aucune espèce de distinction, devront pouvoir bénéficier d'un enseignement généralisé et laïc, d'un enseignement qui tiendra compte de la personnalité antillaise et qui devra développer et épanouir cette personnalité jusqu'à être à l'origine d'une réelle renaissance culturelle antillaise.

Il ne faut plus que dès l'âge de 12 ou 13 ans les enfants martiniquais se voient livrés à eux-mêmes, sans aucune formation, dans la vie.

Seule, une *démocratisation* et une *antillanisation* de l'enseignement pourra mettre fin à cette crise.

Cet enseignement devra *tarir* les sources possibles d'une aliénation, devra éliminer tout élément étranger; l'enseignement

devra surtout s'accorder avec la réalité martiniquaise, faire en sorte que le Martiniquais rentre culturellement en possession de lui-même.

Toujours dans le domaine social s'avère absolument indispensable la promotion de la femme antillaise.

Il est bien vrai que dans toute situation coloniale la femme plus que l'homme est asservie, abâtardie, dominée.

La femme antillaise, comme l'homme antillais, en proportion identique, doit pouvoir prendre part à la vie active de la Martinique.

La Martinique de demain doit désormais compter des femmes et des hommes entièrement égaux et libres, qui, s'unissant, pourront enfin conduire leur pays sur la voie du développement économique, social et culturel.

Tous ces objectifs économiques et sociaux ne peuvent être atteints que dans un cadre non colonial.

Les étudiants martiniquais affirment que la nation martiniquaise ne peut appartenir à une nation autre.

Les étudiants martiniquais affirment que la France en cherchant à maintenir cette domination implacable, viole toutes les règles du droit de l'homme.

Les étudiants affirment que le peuple martiniquais détient en lui-même les solutions à tous les problèmes se posant à lui dans tous les domaines.

Il lui appartient de préciser ces solutions par l'intermédiaire d'organismes conçus par lui, comprenant des organes, des hommes responsables devant lui et lui seul.

Le peuple martiniquais doit accéder à la souveraineté.

Les étudiants donnent leur adhésion entière et totale, tant sur le plan individuel que sur le plan de leur association, au mouvement de lutte qui se déroule aux Antilles.

Les moyens d'action.

Il est absolument certain que les objectifs précédents ne pourront être atteints si toutes les forces vives de la Martinique ne se mobilisent et ne s'organisent sérieusement.

1° Organisation des forces syndicales.

L'étude des classes démontre que la situation sociale en Martinique se caractérise par une opposition fondamentale entre les intérêts de la classe exploitée (travailleurs agricoles, ouvriers, etc...) et les intérêts de la caste béké, alliée de toujours de l'impérialisme et du colonialisme français.

Etant donné cet antagonisme de fait, profond, il n'existe objectivement aucune chance de conciliation entre ces deux classes.

Il n'y a non plus aucune possibilité d'existence d'une troisième force. *Tous les travailleurs* doivent donc comprendre qu'ils font partie d'un même clan, qu'ils doivent défendre des intérêts semblables. Seuls, des syndicats bien constitués et parfaitement représentatifs pourront leur permettre de faire aboutir leurs revendications face à cet ennemi commun, décidé, et puissant.

A cette puissance des Békés bâtie sur leurs monopoles économiques et financiers, en collaboration avec la police, l'armée, les représentants du gouvernement français, tous les travailleurs martiniquais doivent opposer leur arme redoutable et invincible : l'union.

En conséquence les ouvriers et les travailleurs martiniquais doivent militer activement au sein de leurs organisations syndicales. Par leur engagement quotidien ils renforceront la puissance de leurs syndicats. Et surtout, ils amplifieront nécessairement la lutte contre leur ennemi mortel.

Les travailleurs martiniquais doivent faire pression sur leurs représentants pour que se consolide l'union dans l'action des syndicats martiniquais.

Face au monstre colonial oppresseur, il faut qu'il se constitue le *front uni*, décidé, irrésistible, de tous les travailleurs martiniquais groupés au sein d'une seule centrale syndicale authentiquement martiniquaise, avec des objectifs clairs.

Certaines organisations syndicales ont, jusqu'à présent, refusé d'agir concrètement dans un tel sens. Elles portent donc dans le manque d'unité actuelle de la masse des travailleurs, et partant, dans le retard de la lutte, ainsi que dans l'émoussement et dans l'éparpillement de leur force, une responsabilité flagrante.

Actuellement, toutefois, des tentatives encourageantes de regroupement s'effectuent dans notre pays.

Les travailleurs martiniquais doivent saisir que la vraie et totale amélioration de leur sort ne peut s'inscrire dans le cadre politique actuel.

Leur lutte débouche donc sur une lutte plus générale de toutes les forces exploitées de la Martinique, ayant des objectifs politiques. D'où la nécessité de faire alliance avec toutes autres forces ayant le même objectif final.

Les partis politiques doivent avoir à l'esprit les mêmes impératifs. Ils doivent travailler dans le même sens : se renforcer, s'unir, s'associer aux autres organisations de lutte.

Tout parti politique qui, par des manœuvres ou des hésitations, apporte un retard dans la réalisation de ce regroupement général absolument nécessaire au combat efficace; assume une responsabilité très lourde.

Il faut, en conséquence, qu'ils s'organisent et s'unissent sur

la base d'un anticolonialisme convaincu et conséquent qui devra prendre le pas sur toute autre considération.

En dehors des partis et syndicats, il existe en Martinique d'autres forces démocratiques et anticolonialistes déterminées. Celles-ci doivent œuvrer toujours dans le sens du renforcement et du regroupement des unités combattantes.

C'est dire que l'adhésion de tous les partis, syndicats et autres forces s'avère impérieuse en Martinique à l'heure actuelle, au sein d'un front national.

Rôle des étudiants.

Les étudiants martiniquais, ayant pris conscience de la situation dramatique dans laquelle se trouve plongé leur pays, ayant une notion claire et précise des causes déterminantes d'une telle situation, ayant pris conscience que seule une action unie, décidée, ouverte, peut sortir le peuple martiniquais de la domination et de l'exploitation coloniales, ont un rôle important à jouer dans la libération de leur pays.

Il leur incombe au plus haut point de s'engager à militer activement dans ce sens au sein de l'A.G.E.M.

Tout refus de leur part de travailler dans cette ligne, de suivre cet objectif noble, est d'autant plus impardonnable que leur prise de conscience est nette.

Ce refus objectiverait leur complicité totale avec les forces d'oppression sévissant dans leur pays et les classerait objectivement parmi les traîtres de la cause martiniquaise.

Les étudiants martiniquais doivent donc donner leur adhésion entière et totale tant sur le plan individuel que sur le plan de leur organisation au mouvement de lutte qui se déroule aux Antilles.

Ils doivent absolument informer les autres étudiants du monde et les autres peuples de ce qui se trame dans leur pays. Ils doivent chercher à tout moment leur soutien.

A. — Les étudiants martiniquais, partie de la Jeunesse martiniquaise.

52 % de la population de notre pays a moins de 20 ans : l'importance actuelle de la jeunesse martiniquaise éclate dans ce seul chiffre.

A cette importance numérique, doublée d'une importance qualitative — c'est la jeunesse martiniquaise qui représente les espoirs d'avenir autre pour tout un peuple aujourd'hui humilié — que propose le gouvernement français ? Débouchés ? Travail ? Plan ? Industrie ? Pain ? Avenir ? Soins ? Ecoles ? Centres d'apprentissage ?

Ce serait être singulièrement naïf et profondément ignorant quant à la nature exacte du gouvernement colonialiste. Ni pain ! Ni travail ! Ni écoles ! Pour 150.000 jeunes de moins de 20 ans, deux lycées dans l'île. Moins d'un jeune sur 20 en provenance des communes (les 3/4 de la population) ont la possibilité de poursuivre jusqu'au baccalauréat, éliminés par la criante misère des écoles.

40 % de chômeurs entre 14 et 18 ans !

Y a-t-il des solutions proposées, des plans organisés par le gouvernement ? Ces solutions sont de deux ordres :

L'expatriation pure et simple des jeunes en France (remplacement du prolétariat algérien);

Enrôlement dans l'armée et service militaire adapté.

Se débattant dans ce régime économique et culturel sans issue, la jeunesse martiniquaise vient d'être cyniquement frappée — c'est une mesure qui vise à atteindre le peuple martiniquais tout entier — par la mesure la plus grave, la plus brutale, la plus colonialiste qui soit : *le Plan Némo*.

Sous couvert de pallier les effets de la démographie, ce plan n'est en fait qu'une tentative de dépeuplement de notre pays, par la déportation massive des jeunes recrues vers la Guyane (où elle doit servir à créer les conditions d'installation des Pieds Noirs d'Algérie et des monopoles capitalistes Français, Américains ou autres, et où ils doivent servir de répression contre nos frères guyanais, et aussi par la déportation vers la France et l'Algérie.

Aujourd'hui, malgré le sous-emploi, le chômage, la misère, l'objectif premier de lutte de la jeunesse martiniquaise soutenue par le peuple martiniquais, est la lutte pour l'abolition de ce Plan Némo tant il porte atteinte aux droits les plus élémentaires de notre peuple.

Les étudiants martiniquais, en alertant constamment « nos représentants », en essayant d'informer directement la jeunesse martiniquaise par de grands meetings et causeries diverses, en tentant de réaliser une grande conférence de la jeunesse, ont ainsi affirmé dans ce côté à côté de combat leur solidarité, leur fusion avec la cause de la jeunesse martiniquaise qui est indissociablement leur cause.

Mais, face au monstre colonial, il est à l'évidence que de telles mesures sont insuffisantes... Bien plus, celui-ci renforce de façon écrasante son système policier en Martinique, et aussi en Guyane, à la Réunion et en Guadeloupe.

Les étudiants martiniquais, conscients de ce phénomène, s'engagent donc à organiser la jeunesse martiniquaise afin qu'elle lutte résolument contre le Plan Némo et contre le système français qui lui a donné naissance. Dans cet esprit il est de leur devoir d'agir explicitement par tous les moyens et à tous

moments pour indiquer à leur jeunes frères les causes de la situation dans laquelle ils se trouvent, causes confusément ressenties.

Ils doivent dénoncer les organisations de jeunes patronnées par les forces obscurantistes qui ont été de tout temps les supports idéologiques de l'implantation coloniale, ainsi que les autres organisations montées et payées par les organismes policiers des Antilles.

En cherchant à libérer les jeunes de toutes ces tutelles, les étudiants martiniquais travaillent consciemment à réaliser l'unité de toute la jeunesse martiniquaise.

B. — *Les étudiants martiniquais et la solidarité Antilles-Guyane-Réunion.*

Les étudiants martiniquais ne peuvent aucunement accepter de ne s'intéresser qu'au seul problème martiniquais et d'ignorer la solidarité de fait existant entre la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion.

Ces quatre colonies — parmi les dernières de l'ancien Empire français — ont dans le passé subi une communauté d'agressions, et il ne peut être question à l'une d'envisager sa libération sans que celle-ci ne s'étende immédiatement aux autres.

La période actuelle est pour elles identique : mêmes dégradations de la situation économique, même aliénation culturelle, domination sans précédent de la main-mise française sur toutes leurs richesses, accentuation de la répression, plus de liberté de presse, de parole, de réunion, mépris constant de la part des administrateurs coloniaux de la vie de nos compatriotes (tueries de Fort-de-France, du Lamentin, de Port-Louis...)

Leur résistance naturelle à l'oppression coloniale, leur lutte acharnée contre l'accroissement de la répression, leur œuvre aujourd'hui les mêmes perspectives : lutte de libération nationale, puis construction active et réfléchie de leur monde économique, juridique, culturel, social.

Telles sont, en gros, les lignes de force qui guideront notre action. Seuls ces objectifs :

- Unité des travailleurs;
- Unité de la jeunesse,
- Unité d'action des forces anticolonialistes;
- Regroupement de ces forces;
- *Elaboration d'un programme national d'action;*
- Développement de l'idée de solidarité de nos peuples pour une libération totale passant par l'Autonomie

sont de nature à inverser l'actuel rapport des forces dans la situation coloniale, c'est-à-dire peuvent amener la destruction de cette situation anachronique.

Des perspectives pareilles nécessitent un engagement total de tous les Martiniquais en Martinique.

Ainsi, pour les étudiants, c'est sur place qu'ils doivent tout faire pour que se réalise l'union finale des partis, syndicats, et autres forces ou mouvements démocratiques.

Dans le même temps ils porteront leur plein soutien au Front de Défense des Libertés Publiques afin de consolider son action.

Enfin et surtout c'est en Martinique, au sein de leur peuple, côte à côte avec tous leurs frères, dans la lutte quotidienne, qu'ils devront œuvrer de toutes leurs forces pour concrétiser leur détermination d'arracher la liberté des griffes du colonialisme et de remettre au peuple martiniquais la possession de la nation martiniquaise.

ANNEXE

MOTION SUR LA REPRESSION EN MARTINIQUE

Considérant la dure répression qui s'abat sur le peuple martiniquais, en particulier au cours de cette dernière année 1961 et qui s'est manifestée par :

- le massacre d'ouvriers martiniquais lors des grèves du Lamentin et qui s'est soldé par 3 morts et 25 blessés.
- l'expulsion arbitraire des leaders politiques, de professeurs, de fonctionnaires dont le nombre s'élève déjà à plus de 15;
- la condamnation sans motifs valables de patriotes antillais, en raison de leurs idées,
- l'envoi massif des jeunes antillais en Algérie où plus de 50 ont été tués cette année,
- les brimades exercées à l'encontre des lycéens qui protestent contre le manque de professeurs,
- les atteintes permanentes aux libertés de presse et d'expression (saisies de journaux, interdiction des conférences de la jeunesse),

Considérant les récentes mesures prises par le gouvernement français, en l'occurrence, le plan Némou qui, sous prétexte de résoudre la crise économique et sociale aux Antilles, décide d'envoyer la moitié du Contingent antillais en Guyane et l'autre en Algérie.

Considérant que non content de telles mesures, le gouvernement français renforce son matériel de répression aux Antilles et envoie des milliers de soldats français en vue de mieux maintenir sa domination,

Considérant les tentatives de la préfecture visant à enlever le monopole d'attribution des bourses et prêts d'honneur à l'Inspection académique pour le confier à l'arbitraire de la Préfecture et du F.I.D. O.M. (Organisme d'Etat).

Dénoncent avec force devant l'opinion publique antillaise, française et internationale, ces mesures ne visant qu'à étouffer le mouvement d'émancipation du peuple antillais qui se développe de jour en jour.

Dénoncent la complicité de certains parlementaires et élus locaux dans l'extension d'une telle répression.

Affirment que le malaise économique et social qui sévit aux Antilles ne pourra être résolu aux Antilles que par un programme de développement national élaboré par les Antillais, pour le bien-être des Antillais.

Proclament leur foi en un avenir libre et prospère d'une Martinique souveraine.

MOTION I

Les étudiants Martiniquais réunis en leur V^e Congrès National à Bordeaux les 27, 28, 29 et 30 décembre 1961,

Pleinement conscients de leurs responsabilités à l'égard de leur pays et de leur peuple,

Dénoncent une fois de plus l'anachronisme du régime colonial sévissant à la Martinique,

Convaincus de la nécessité d'un changement immédiat du statut de départementalisation,

Rejettent irrévocablement le régime actuel d'assimilation,

Affirmation que seul le statut d'Autonomie permettra dans l'immédiat de résoudre nos problèmes.

MOTION II

Les étudiants Martiniquais réunis en leur V^e Congrès National à Bordeaux les 27, 28, 29 et 30 décembre 1961,

Fidèles à leur conviction anticolonialiste et antiimpérialiste,

Conscients que la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme constitue l'un des faits les plus importants de notre époque,

Se déclarent solidaires des peuples de Cuba, du Congo, du Laos, d'Algérie, d'Angola et de tous les autres pays en lutte contre le colonialisme ou toute autre forme d'oppression étrangère.

MOTION III

Les étudiants Martiniquais réunis en leur V^e Congrès National à Bordeaux les 27, 28, 29 et 30 décembre 1961,

Attentifs à la lutte menée depuis sept ans par le peuple algérien contre le colonialisme français,

Convaincus de la légitimité de la revendication d'Indépendance soutenue par les combattants algériens,

Se déclarent solidaires du peuple algérien en lutte pour son indépendance,

Saluent les étudiants nationalistes algériens, avant-garde de l'Algérie indépendante de demain,

Demandent des négociations sur la base de l'intégrité du territoire national algérien pour l'obtention de l'indépendance.

MOTION IV

Les étudiants Martiniquais réunis en leur V^e Congrès National à Bordeaux les 27, 28, 29 et 30 décembre 1961,

Vivement inquiétés par les pouvoirs désormais détenus par les Préfets dans leur pays, notamment en vertu des décrets d'octobre 1960,

Protestent énergiquement contre la nouvelle atteinte ainsi portée aux libertés démocratiques dans leur pays,

S'élèvent énergiquement contre des mesures tendant à interdire le sol martiniquais à toute personne dont les opinions ne seraient pas conformes à celles des autorités officielles.

MOTION V

Les étudiants Martiniquais réunis en leur V^e Congrès National à Bordeaux les 27, 28, 29 et 30 décembre 1961,

Considérant que la liberté de la presse est l'un des principes fondamentaux de la démocratie,

Conscients de l'importance que peut avoir une presse libre dans l'émancipation du peuple martiniquais ainsi que pour l'information de l'opinion publique,

S'élèvent avec force contre les mesures de saisie dont ont été victimes certains journaux martiniquais,

Constatent d'autre part avec regret, la carence quasi-générale de la presse tant écrite que parlée à la Martinique,

S'engagent à jouer le rôle d'informateurs auprès de leur peuple.

MOTION VI

Les étudiants Martiniquais réunis en leur V^e Congrès National à Bordeaux les 27, 28, 29 et 30 décembre 1961,

Conscients du rôle important que peuvent jouer les Partis Martiniquais dans la lutte nécessaire à l'obtention du statut d'Autonomie,

Considérant que cette lutte ne peut être efficacement menée que dans l'union des partis, solidement organisés en vue de cet objectif primordial,

Invitent les partis martiniquais anticolonialistes à prendre clairement position pour le statut d'autonomie,

Appellent les partis martiniquais et les syndicats à s'unir dans un front anticolonialiste et à lutter réellement pour la libération du territoire national.

MOTION VII

Les étudiants Martiniquais réunis en leur V^e Congrès National à Bordeaux les 27, 28, 29 et 30 décembre 1961,

Convaincus du rôle important que doit jouer la jeunesse martiniquaise dans l'émancipation de leur peuple,

Déplorent le manque de coopération entre les mouvements de Jeunesse,

S'engagent à tout mettre en œuvre pour la réalisation de l'unité de la jeunesse martiniquaise dans la lutte pour la libération nationale.

MOTION VIII

Les étudiants Martiniquais réunis en leur V^e Congrès National à Bordeaux les 27, 28, 29 et 30 décembre 1961,

Constatant l'importance qu'ont eu les événements du Lamentin dans la prise de conscience nationale du peuple martiniquais,

Saluent avec respect la mémoire des jeunes martiniquais victimes de la répression coloniale lors de ces événements,

S'indignent qu'aucune sanction n'ait été prise contre les responsables de la mort de leurs compatriotes,

Condamnent cette sanglante répression exercée à l'encontre des travailleurs martiniquais,

Demandent au peuple martiniquais d'être vigilant et de ne pas céder aux perpétuelles provocations policières.

